



**DECLARATION**

DE PERFORMANCE  
EXTRA-FINANCIERE

**2023**

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## TABLE DES MATIÈRES

|            |  |            |
|------------|--|------------|
|            | <b>INTRODUCTION</b>  | <b>3</b>   |
|            | <b>NOTRE MODÈLE D’AFFAIRES</b>   | <b>4-5</b> |
|            | <b>NOS ENGAGEMENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>   |            |
| <b>1</b>   | <b>Identification des principaux enjeux, risques et opportunités extra-financiers du Groupe Haulotte</b> | <b>6</b>   |
| <b>2</b>   | <b>Vision RSE et objectifs</b>   | <b>8</b>   |
| <b>3</b>   | <b>Gouvernance</b>   | <b>10</b>  |
| <b>4</b>   | <b>Normes, référentiels et politiques</b>  | <b>13</b>  |
| <b>5</b>   | <b>Dialogue avec les parties prenantes</b>   | <b>16</b>  |
| <b>6</b>   | <b>Performance RSE</b>   | <b>18</b>  |
|            | <b>NOTRE MISSION : PRENDRE SOIN DES PERSONNES</b>  |            |
| <b>1</b>   | <b>PRENDRE SOIN DES COLLABORATEURS</b>   | <b>30</b>  |
| <b>1-1</b> | Développer les talents de nos collaborateurs   | <b>35</b>  |
| <b>1-2</b> | Attirer et fidéliser les talents   | <b>44</b>  |
| <b>1-3</b> | Favoriser l'égalité des chances et la diversité  | <b>46</b>  |
| <b>1-4</b> | Assurer la santé, la sécurité et le bien-être au travail   | <b>49</b>  |
| <b>2</b>   | <b>PRENDRE SOIN DE LA SOCIÉTÉ</b>  | <b>56</b>  |
| <b>2-1</b> | Offrir à nos clients des produits et solutions   | <b>56</b>  |
| <b>2-2</b> | S'engager dans une démarche d'économie circulaire  | <b>59</b>  |
| <b>2-3</b> | Encourager la solidarité et l'engagement de nos collaborateurs   | <b>61</b>  |
| <b>2-4</b> | Réduire l'impact environnemental de nos activités  | <b>63</b>  |
| <b>3</b>   | <b>PRENDRE SOIN DES PARTENAIRES</b>  | <b>71</b>  |
| <b>3-1</b> | Proposer des produits de qualité, toujours plus sûrs et plus durables                                    | <b>71</b>  |
| <b>3-2</b> | Placer l'éthique au coeur de la conduite de nos activités  | <b>76</b>  |
| <b>3-3</b> | Promouvoir des pratiques responsables auprès de nos parties prenantes                                    | <b>78</b>  |
| <b>3-4</b> | Rendre notre système d'information Ethique, Inclusif et Ecoresponsable                                   | <b>84</b>  |
|            | <b>INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE - RESUMÉ</b>  | <b>89</b>  |
|            | <b>PROCESSUS DE COLLECTE DES INFORMATIONS</b>  | <b>92</b>  |
|            | <b>PERIODE DE REPORTING</b>  | <b>93</b>  |
|            | <b>RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT</b>  | <b>94</b>  |

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## INTRODUCTION

En 2022, Haulotte a placé le développement durable au cœur de ses ambitions 2025, avec la création d'un comité RSE interne en charge de piloter cet axe stratégique au sein du groupe.

Cette démarche s'appuie sur notre vision

**«OSONS ENSEMBLE DEVENIR LE PROMOTEUR  
D'EXPERIENCES DE TRAVAIL EN HAUTEUR LES PLUS  
VALORISABLES»,**

sur notre socle de valeurs

**RESPECT, PERFORMANCE & ENGAGEMENT**

et sur notre mission qui est de

**PRENDRE SOIN DES PERSONNES**

Notre mission a 3 cibles principales, qui constituent le socle de notre démarche RSE :

- **PRENDRE SOIN DE NOS COLLABORATEURS** en leur assurant un environnement de travail sécurisant et leur permettant de se développer
- **PRENDRE SOIN DE NOS PARTENAIRES**
- **PRENDRE SOIN DE NOTRE SOCIETE**

L'année 2023 est venue consolider ce socle, avec le déploiement à toutes les parties prenantes de notre vision RSE lors d'événements clients.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## RESSOURCES HUMAINES



- 1700+ collaborateurs
- 1000+ collaborateurs travaillant sur des sites certifiés

## RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES



- Emissions carbone (scope 1 & 2) : 16 254 tCO2eq
- Consommation énergétique : 56 280 MWh
- Consommation d'eau : 11 173 m3

## RESSOURCES ÉCONOMIQUES



- Capitaux propres : 185 M€
- Investissements (nets, hors IFRS16) : 8 M€
- Crédit syndiqué & PGE : 126 M€

## CAPITAL OPÉRATIONNEL



- 5 sites industriels
- 21 filiales de distribution
- 7 plateformes logistiques
- 1 Bureau d'Etude, 1 centre d'études, 1 e-lab

## NOS AUTRES RESSOURCES



- > 9500+ clients actifs
- > 1 réseau solide de fournisseurs et de partenaires
- > 14,2 M€ de dépenses en R&D
- > Des équipes dédiées à la R&D, l'innovation et l'amélioration continue

## NOTRE VISION

Osons ensemble devenir le promoteur d'expériences de travail en hauteur les plus valorisables.

## NOTRE MISSION



## NOS MÉTIERS

Une offre complète de machines sûres et innovantes intégrant nos dernières innovations et solutions de télématique.



Haulotte EQUIPMENT

Haulotte SERVICE

Haulotte FINANCIAL SERVICES

## NOS ATOUTS

- 5 Sites industriels
- 21 Filiales vente & service
- 1900 Collaborateurs
- +100 Pays couverts
- 7 Plateformes logistiques

## NOTRE PERFORMANCE



## VALEUR SOCIALE



- > 40 000+ d'heures de formation pour nos collaborateurs
- > 34% de recrutements de jeunes de moins de 27 ans
- > Index égalité homme/femme de 86

## VALEUR ENVIRONNEMENTALE



- > Chiffre d'affaires lié à l'économie circulaire: 10,2 M€
- > 78% des machines vendues sont électriques
- > 75% de taux de recyclage de déchets sur nos sites (hors usine chinoise)

## VALEUR ÉCONOMIQUE



- Chiffre d'affaires (hors IAS29) : 767 M€
- Marge brute d'autofinancement (hors IAS19/IFRS16) : 34 M€
- Impôts payés en France et à l'Étranger : 7 M€

## VALEUR OPÉRATIONNELLE



- > Gamme PULSEO, des machines électriques avec les mêmes performances que les machines diesel
- > Logique de production et de distribution locale pour au moins 50% des besoins de nos clients.

## VALEUR ENVIRONNEMENTALE



- > Des offres digitales de fleet management (MyHaulotte, SHERPAL)
- > Des solutions et des innovations sécuritaires et réduisant l'impact de nos machines sur l'environnement
- > 70% + de fournisseurs engagés avec nous dans une démarche d'achats responsables
- > 75% de taux de satisfaction clients

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## NOS ENGAGEMENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 1 Identification des principaux enjeux, risques et opportunités extra-financiers du Groupe Haulotte

Afin de répondre à ses obligations, Haulotte a mené pour la première fois en 2018 un exercice de cartographie des risques extra-financiers. Complémentaire de la macro-cartographie des risques déjà réalisée par le Groupe, ce travail d'analyse a permis l'identification des principaux risques extra-financiers auxquels il est soumis.

Cette démarche d'analyse des risques a été mise à jour en 2021, dans le cadre du travail réalisé sur la mise en place d'un système de management intégré Qualité, Sécurité et Environnement et d'un programme d'Excellence Opérationnelle au sein du groupe.

Depuis cette date, un comité d'audit interne a été mis en place et a pour mission principale d'identifier les risques majeurs avant qu'ils ne deviennent un problème et vérifier si des risques similaires existent à l'échelle du groupe.

Les travaux de ce comité d'audit (les risques significatifs et les actions associées) sont présentés au comité d'audit du conseil d'administration.

Ainsi, 12 enjeux extra-financiers ont été définis :

- R1 - Dégradation des relations avec les parties prenantes par la non prise en compte de leurs besoins et attentes
- R2 - Absence de prise en compte ou de réponse en temps utile aux commentaires des clients (réclamations, enquête de satisfaction des clients), y compris le manque de communication (délais, livraison, interventions)
- R3 - Forte fluctuation dans les prix et la disponibilité des matières premières
- R4 - Accidents et maladies professionnelles, particulièrement en lien avec notre activité industrielle
- R5 - Inaccessibilité des outils de travail / cyber-criminalité / Perte d'informations et de données
- R6 - Manque d'attractivité et non-rétention des talents (difficultés à développer ou à préserver le capital humain, les compétences et le savoir-faire)
- R7 - Risque de dépendance à certains de nos fournisseurs pour la fourniture de nos matières premières et composants clés

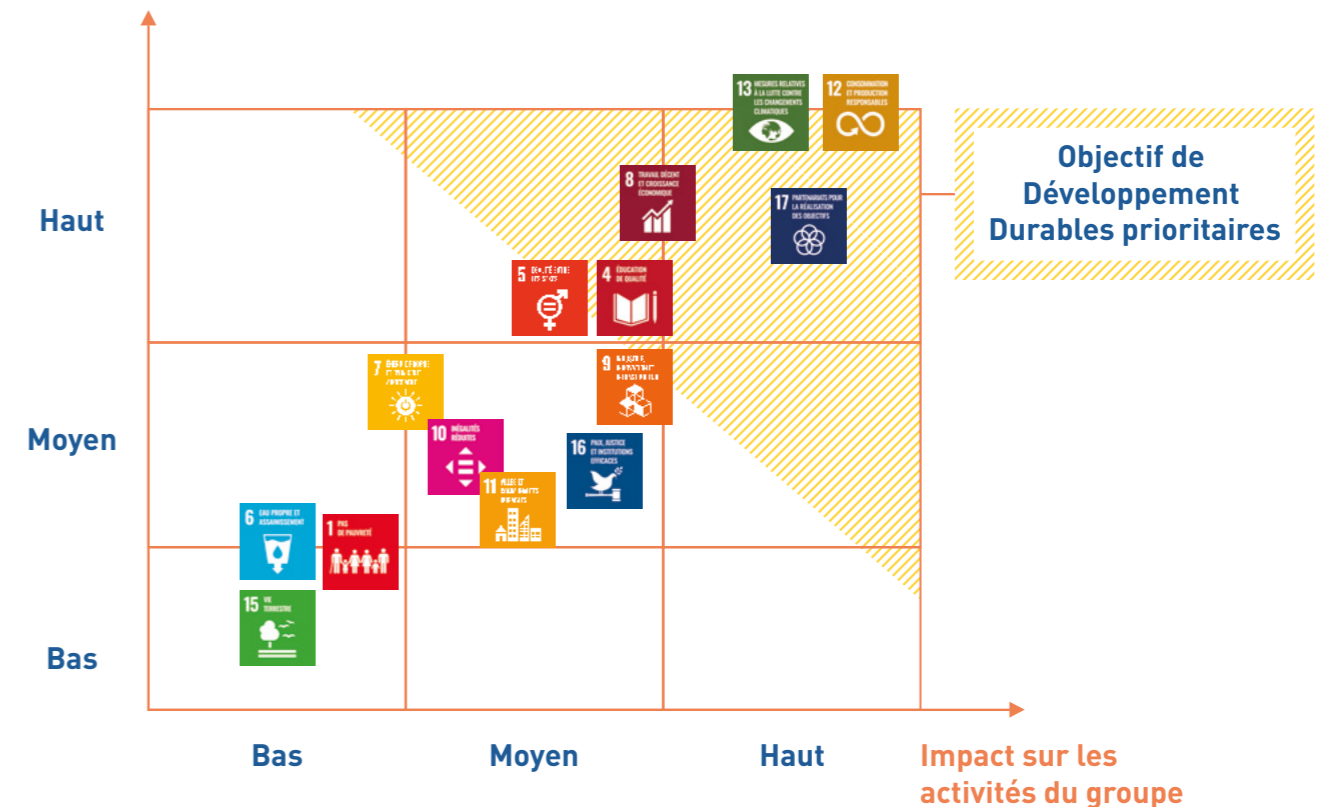
# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

- R8 - Risque Sécurité lié à l'utilisation de nos produits
- R9 - Eco-design, recyclabilité, et gestion de la fin de vie de nos machines insuffisantes
- R10 - Violation de la réglementation (respect des embargos, droits humains, propriété intellectuelle, RGPD, Loi Sapin II, préservation des ressources etc)
- R11 - Impacts environnementaux directs et indirects (émissions dans l'air, rejets dans l'eau, production de déchets, consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre, etc.) de nos activités
- R12 - Risque de corruption et de pratiques non éthiques, pouvant avoir un impact sur l'image et la réputation du groupe

De plus, en 2022, une analyse de matérialité a été réalisée avec des collaborateurs provenant de plusieurs départements et entités du groupe. Elle avait pour but de définir les enjeux et les Objectifs de Développement Durable prioritaires pour Haulotte.

Attentes des parties prenantes



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

L'analyse de matérialité a permis d'identifier les enjeux extra-financiers prioritaires, correspondants à 9 Objectifs de Développement Durable (ODD). Parmi ces 9 ODD, 7 d'entre eux sont considérés comme prioritaires.

L'analyse combinée des risques extra-financiers et des résultats de l'analyse de matérialité définissent la feuille de route de la démarche de développement durable du groupe.

Tous ont fait l'objet d'une validation en COMEX.

Les politiques, les indicateurs clés de performance et les actions mises en place pour ces enjeux sont présentées tout au long de ce document.

Ces enjeux ont également été pris en compte pour élaborer la vision RSE du groupe.

## 2 Vision RSE & Objectifs

Communiquée pour la première fois en 2022 en interne, et en 2023 à l'ensemble des parties prenantes, la vision RSE de Haulotte a été co-construite avec ses collaborateurs. Elle prend en compte la mission du groupe, les objectifs de la mission, les Objectifs de Développement Durable prioritaires et tous les enjeux, engagements et ambitions en termes de développement durable.

Elle est déployée depuis par l'ensemble des entités du groupe.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023



Cette vision RSE donne maintenant un cadre à nos actions liées au développement durable.

C'est ainsi que nous sommes en train de créer une feuille de route RSE pour 2030. Elle présentera une liste non-exhaustive des indicateurs stratégiques du groupe en matière de RSE, en lien avec la mission et ses objectifs. Elle sera présentée en 2024 et publiée en 2025.

Aujourd'hui, chaque mission est déclinée en enjeux. Ces enjeux sont décrits dans les pages suivantes du document et présentent les actions détaillées pour atteindre nos objectifs.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 3 Gouvernance



### COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

- 1 - **Alexandre SAUBOT** - Directeur Général
- 2 - **Philippe NOBLET** - Secrétaire Général, en charge de la Direction des Ressources Humaines du Groupe
- 3 - **Stéphane HUBERT** - Directeur Commerciale, Marketing & Service
- 4 - **Sébastien MARTINEAU** - Directeur Financier, en charge de la Direction des Systèmes d'information
- 5 - **Patrice MÉTAIRIE** - Directeur Industriel
- 6 - **Damien GAUTIER** - Directeur Zone APAC
- 7 - **Carlos HERNANDEZ** - Directeur Zone Amériques
- 8 - **Patrick MURRIS** - Directeur Zone Europe & Afrique, délégué au déploiement de la R.S.E.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

### ADMINISTRATEURS :



- PIERRE **SAUBOT** - Président
- ALEXANDRE **SAUBOT**
- JOSÉ **MONFRONT**
- MICHEL **BOUTON**
- ELISA **SAUBOT**
- HADRIEN **SAUBOT**
- ELODIE **GALKO**
- ANNE **DANIS FATÔME**
- BERTRAND **BADRÉ**

Les orientations et la performance en matière de RSE sont présentées en cours d'exercice au conseil d'administration. La mission, les pouvoirs, et le fonctionnement du conseil d'administration sont décrits en détails dans le rapport de gestion.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

### COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif définit et soutient la vision RSE, sur les enjeux économiques, les enjeux sociaux et les enjeux liés au climat. Il est le responsable de la performance RSE et définit les moyens d'actions, politiques et processus correspondants. Par l'intermédiaire de son représentant en charge du développement durable, le directeur zone Europe & Afrique, le comité exécutif

veille à la déclinaison et s'assure de leur mise en œuvre dans l'ensemble du groupe.

Le comité exécutif oriente et valide la communication interne et externe en matière de responsabilité sociétale et de performance sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

La démarche RSE est placée sous la responsabilité du responsable Développement Durable groupe, garant de l'animation et de la consolidation des réalisations et de la performance atteinte dans ce domaine. Il reporte directement aux Directeur Zone Europe & Afrique, et au Directeur Financier.

### ACTEURS DU DEPLOIEMENT

Un comité RSE interne, composé de membres de plusieurs départements du groupe, a été créé en 2022.

Son rôle est principalement de clarifier les enjeux RSE, les facteurs clés de succès, et les objectifs en fonction des priorités du Groupe, de vérifier et d'assurer la cohérence avec la vision RSE, partager les déviations/inconsistances significatives avec le COMEX. Le comité doit également aider à mobiliser les ressources si nécessaire et soutenir la gestion du changement et l'adhésion de toute l'organisation.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## SENSIBILISATION ET FORMATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

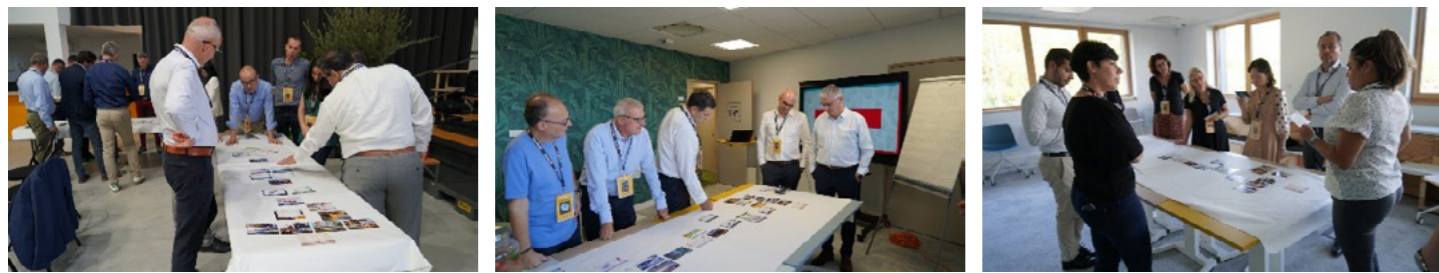
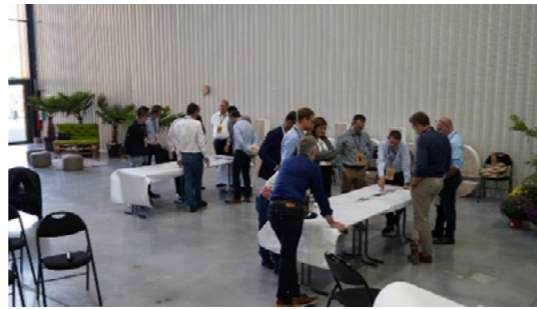
Afin de sensibiliser les collaborateurs et la direction aux enjeux sociétaux et environnementaux et de les mobiliser pour faire de chacun un acteur de la vision RSE du groupe, Haulotte a mené plusieurs projets et événements dédiés en 2023.



En septembre 2023, l'ensemble des membres du COMEX et des directeurs du groupe se sont réunis pour réaliser une fresque du climat. Créé par l'association éponyme, cet atelier de sensibilisation aux grands mécanismes climatiques se base sur l'intelligence collective pour mettre en lumière les causes et conséquences du dérèglement climatique.

L'organisation de cet atelier pour tous les directeurs (plus de 70 personnes étaient présentes, venant de toutes nos entités) témoigne de la volonté du groupe d'intégrer les enjeux climatiques dans ses enjeux stratégiques.

Plusieurs ateliers de la Fresque du Climat ont aussi été proposés à l'ensemble des collaborateurs du groupe. Des personnes dédiées en interne ont été formées à l'animation de ces ateliers, et c'est ainsi que depuis juillet 2023, 128 collaborateurs ont participé aux sessions organisées en interne.



Une semaine dédiée à la RSE a été organisée lors de la semaine du développement durable et a permis de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux du développement durable et à la vision RSE du groupe. Plusieurs ateliers ont été organisés dans les différentes entités du groupe, avec l'aide de collaborateurs ou des intervenants externes.



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 4 Normes, référentiels & politiques

Pour structurer sa démarche de responsabilité sociétale, Haulotte s'appuie sur des normes et des référentiels, reconnus internationalement, ou des référentiels élaborés en interne, complètement adaptés et intégrés dans l'organisation. Des politiques, des chartes ou des accords permettent aussi de matérialiser les engagements du groupe avec ses parties prenantes.

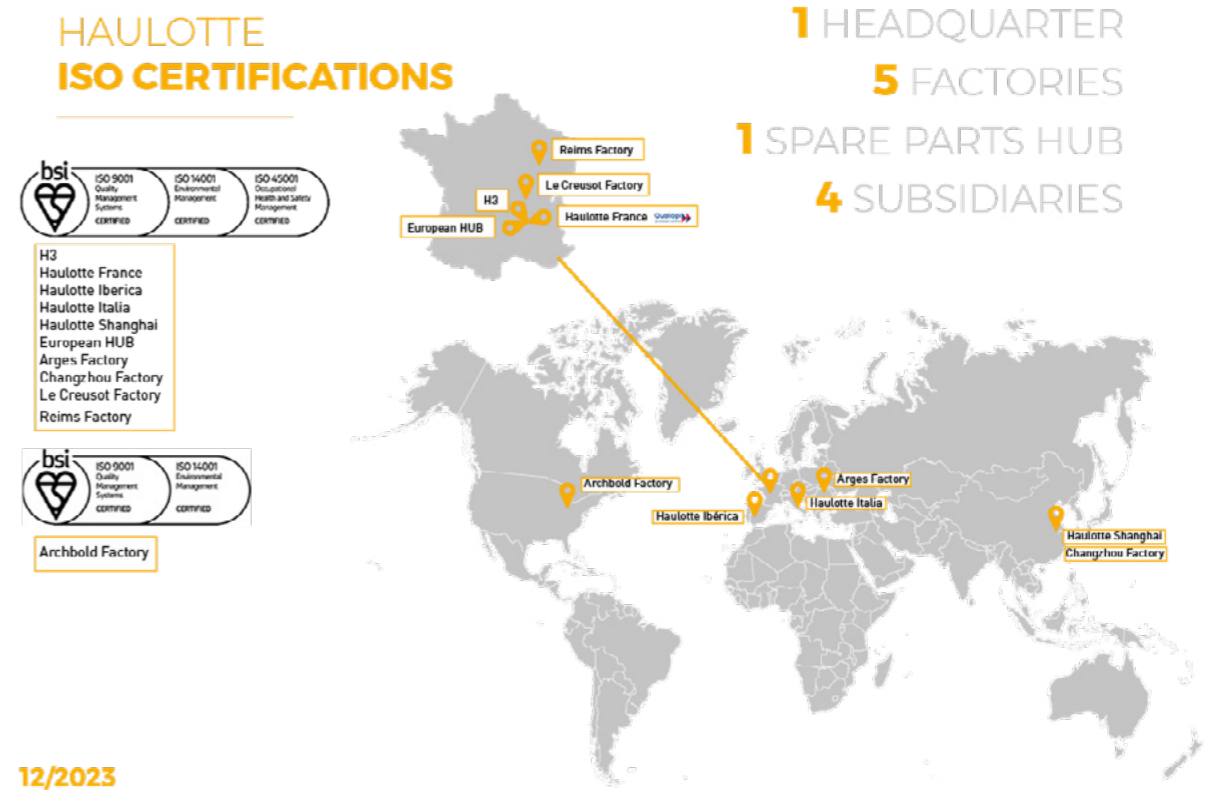
### NORMES ET REFERENTIELS INTERNATIONAUX

Haulotte a intégré en 2021 les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Ils désignent les 17 objectifs établis par les Etats pour éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dans tous les pays, pour protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.

Depuis 2010, le groupe recherche l'amélioration continue de ses pratiques et utilise les standards internationaux ISO :

- ISO 9 001, système de management de la Qualité
- ISO 14 001, système de management de l'Environnement
- ISO 45 001, système de management de la Santé et de la Sécurité

La carte ci-dessous présente les entités Haulotte certifiées



12/2023

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Haulotte respecte les droits humains fondamentaux qui sont présents dans les traités comme la charte des droits de l'homme des Nations Unies et les conventions fondamentales de l'OIT. Haulotte a les mêmes exigences avec ses parties prenantes.

## PROGRAMMES ET RÉFÉRENTIELS INTERNES

=> Un programme d'Excellence opérationnelle : YELLO



YELLO est le programme d'excellence opérationnelle lancé par Haulotte fin 2020. Contrairement à de nombreux programmes d'excellence opérationnelle, il ne repose pas sur des standards mais choisit de placer l'Homme est au cœur du système. Le but est de créer une dynamique pour obtenir l'engagement des employés afin que ces derniers s'approprient la démarche et qu'ils deviennent des acteurs du changement. Plutôt que d'imposer un standard groupe, le programme s'inscrit dans une démarche de cocréation et de «bottom-up».

En effet, les collaborateurs écrivent eux-mêmes leur nouvelle manière de travailler grâce à la construction d'un référentiel commun. De plus, chacun peut situer son niveau de progression sur une pratique donnée grâce à des grilles de maturité écrites par les collaborateurs.

La démarche YELLO est un des 3 piliers qui pilotent la stratégie du groupe.

De plus, la démarche Qualité Sécurité et Environnement du groupe est intégrée et pilotée dans le cadre de ce programme d'Excellence Opérationnelle.

=> Un programme de transformation culturelle : LET'S DARE

Haulotte intervient dans un marché toujours plus complexe et concurrentiel. Pour s'adapter, l'agilité et l'innovation deviennent essentielles pour être performant. Let's Dare, notre programme de transformation culturelle contribue à créer un environnement bienveillant et engageant dans lequel les collaborateurs sont responsabilisés, développent leurs compétences, et leurs capacités à mieux collaborer. Il s'articule autour de plusieurs chantiers :



- Mesurer et développer l'engagement
- Promouvoir et développer l'appropriation de la charte des valeurs et du modèle de leadership
- Harmoniser nos pratiques RH
- Créer une culture d'entreprise apprenante

Ces 2 programmes sont complémentaires dans l'engagement de nos collaborateurs et sont nécessaires à notre mission.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023



Yello développe la prise de responsabilité des collaborateurs et des processus impliquant une gestion directe.

Le modèle de leadership prépare le management à un bon comportement en matière de prise de responsabilité



## POLITIQUES, CHARTES ET ACCORDS INTERNES

=> **Un code de conduite anti-corruption** : Haulotte a choisi de d'adopter le code anti-corruption de MiddleNext. Il fait partie intégrante du règlement intérieur de l'entreprise et s'applique à tous les collaborateurs. Il décrit les procédures et les comportements des collaborateurs, sur des thématiques comme les cadeaux et les invitations, les dons à des associations ou les conflits d'intérêt. Il décrit également la procédure d'alerte en cas de violation de ce code.

=> **Une charte des valeurs** : elle est composée de nos valeurs et du modèle de leadership définis par nos collaborateurs dans le cadre d'un modèle responsabilisant, elle permet de développer bienveillance et performance. Le programme LET'S DARE contribue à sa communication, son adoption et incarnation, notamment à travers la communication et la formation.

=> **Une politique Qualité, Sécurité et Environnement** : le groupe applique une politique en faveur de la satisfaction client et de la qualité de ses produits, de la préservation de la santé et de la sécurité de ses collaborateurs, et enfin de la réduction de son impact sur l'environnement. Cette politique est déployée dans l'ensemble du groupe et des communications régulières sont réalisées au travers de la Haulotte Academy. Certains indicateurs clés de performance présente dans les enjeux RSE sont suivis dans le cadre de la politique QSE

=> **Une charte des achats responsables** : la charte permet de partager avec l'ensemble de nos fournisseurs les principes d'achats responsable du groupe, autour des engagements sociaux, des engagements éthiques ainsi que des engagements environnementaux

=> **Un accord collectif sur l'égalité professionnelle et la Qualité de vie au Travail** : cet accord définit la politique du groupe en matière de :

- Développement de la qualité de vie et des conditions de travail de ses collaborateurs. Il montre les engagements du groupe en matière de conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle, en matière de création des conditions favorisant la qualité de vie au travail, en matière de droit à la déconnexion et en matière de télétravail
- Mixité et d'égalité professionnelle. Cette partie de l'accord démontre l'engagement du groupe en termes de recrutement, de promotion, de rémunération, de formation et de conditions de travail et d'emploi des travailleurs handicapés

=> **Un accord sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences** : cet accord, qui s'inscrit pleinement dans la responsabilité sociétale de l'entreprise vise à mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'adaptation des compétences des salariés et à l'évolution de leur emploi pour maintenir ou renforcer leur employabilité et ainsi faire face aux enjeux de croissance et de compétitivité du groupe. Il propose également des outils de gestion prévisionnelle afin de garantir une adaptation permanente des collaborateurs aux évolutions des marchés et technologies de l'entreprise, et d'assurer l'adéquation quantitative et qualitative des ressources et compétences nécessaires à la réalisation du plan stratégique du groupe.



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 5 Dialogue avec les parties prenantes

Haulotte entretient avec ses principales parties prenantes un dialogue régulier et constructif. Le groupe a réalisé une cartographie des différents acteurs à partir d'analyses sectorielles et d'entretiens menés dans les différentes entités du groupe. Cela a permis d'identifier et de classer les de parties prenantes internes et externes du fait de leur niveau d'influence et de leur impact sur notre stratégie RSE et notre activité.

Le résultat de cette cartographie est présenté ci-dessous :



Le tableau ci-après récapitule les principaux modes de dialogue avec les parties prenantes directement nécessaires au fonctionnement d'Haulotte et à la pérennité de son offre. Ce sont les parties prenantes avec lesquelles le groupe s'engage et collabore de manière proactive.

Pour les autres parties prenantes, un dialogue régulier est maintenu de manières diverses et correspondant à l'activité de la partie prenante.

La cartographie des parties prenantes a été réalisée en 2022 sur la base des analyses réalisées dans les entités disposant d'un système de management QSE. Elle sera mise à jour à chaque nouvelle entité qui entrera dans le scope de la certification, sous réserve de changement significatif.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

| PARTIES PRENANTES                                    | PRINCIPALES ATTENTES   | PRINCIPALES MODALITES DE DIALOGUE  |
|--|--|--|
| <b>COLLABORATEURS</b>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Attractivité des postes (évolution carrières, intérêts missions, valeurs)</li> <li>Développement des compétences</li> <li>Prise en compte du bien-être, de la santé et de la sécurité au travail</li> <li>Prise en compte d'une démarche écocitoyenne et éco-responsable</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Intranet</li> <li>Newsletter / Journal interne</li> <li>Enquête de satisfaction</li> <li>Déploiement des valeurs</li> <li>Entretiens annuels de développement</li> <li>Journées Sécurité et Environnement</li> <li>Réseaux sociaux</li> </ul> |
| <b>REPRESENTANTS DU PERSONNEL</b>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des réglementations</li> <li>Ecoute des revendications</li> <li>Dialogue social permanent, transparent et constructif</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions régulières</li> <li>Concertations</li> <li>Négociations</li> </ul>   |
| <b>CLIENTS</b>                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des réglementations</li> <li>Respect des caractéristiques du produit</li> <li>Apport de solutions techniques et innovantes et durables</li> <li>Bon rapport qualité/prix</li> <li>Prise en compte d'une démarche écocitoyenne et éco-responsable</li> </ul>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Enquêtes de satisfaction</li> <li>Salons et expositions</li> <li>Événements clients</li> <li>Réponses aux questionnaires</li> </ul>   |
| <b>FOURNISSEURS PIECES</b>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Définition claire des spécifications techniques</li> <li>Contractualisation sur un prix, une quantité et une durée assurant une visibilité financière suffisante</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi régulier des fournisseurs</li> <li>Charte d'achats responsables</li> <li>Audits fournisseurs</li> <li>Partenariats</li> </ul>   |
| <b>BANQUES, PARTENAIRES FINANCIERS ET ASSURANCES</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Visibilité long terme sur la stratégie</li> <li>Communication régulière, échange</li> <li>Rentabilité et équilibre financier durable</li> <li>Respect des réglementations</li> <li>Gestion des risques (industriels, financiers, extra-financiers)</li> </ul>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Conférences de présentation des résultats</li> <li>Rapport de gestion annuel</li> <li>Réponses aux questionnaires d'évaluation</li> <li>Communiqués de presse</li> </ul>  |
| <b>PRESTATAIRES DE SERVICE</b>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Pérennité des relations</li> <li>Confiance réciproque</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontres régulières</li> <li>Charte d'achats responsables</li> <li>Partenariats</li> <li>Contrats de service</li> </ul>   |

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 6 Performance RSE

### UNE PERFORMANCE RECONNUE



**Notation **ecovadis****

**Score 59/100**

Mise à jour en mars 2023

**Certification ISO 9001 / ISO 14001 / ISO 45001**

74% des effectifs du groupe travaillent sur des sites certifiés



**Haulotte a signé en 2022 la charte d'engagement RSE de l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie)**

La signature de cette charte est l'expression de l'engagement du groupe selon le référentiel RSE de l'UIMM soutenant une approche de Performance Globale Industrielle.

La signature de la charte d'engagement est conditionnée à une évaluation initiale de niveau 1 réalisée le 17/02/2022 par un conseiller référencé UIMM et circonstanciée par un rapport. Haulotte s'engage ainsi à mettre en œuvre les actions de progrès retenues lors de l'évaluation sous réserve d'une évaluation de suivi tous les ans. Cette évaluation a eu lieu en février 2023 et a conclu à un maintien de la charte d'engagement RSE.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## TAXONOMIE

Le 22 juin 2020, le règlement taxonomie (UE) 2020/852 a été publié au Journal Officiel de la Commission Européenne. Ce règlement introduit une nouvelle norme de déclaration extra financière dans l'objectif de favoriser les investissements durables.

Ce règlement a été complété par des textes complémentaires et des FAQ que nous avons pris en considération pour la publication des résultats de la taxonomie : Règlement (UE) 2021/2139, définissant les critères d'examen technique pour les activités sous les objectifs climatiques, Règlement (UE) 2023/2485, amendant le règlement (UE) 2021/2139, Règlement (UE) 2023/2486, règlement délégué environnement, FAQs de décembre 2022 publiées au JO fin 2023, de juin 2023 et de décembre 2023

### Les objectifs de la taxonomie

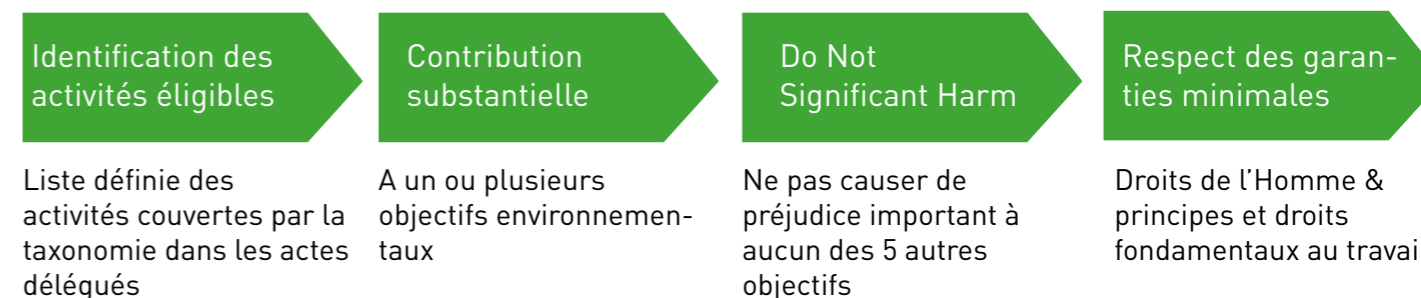
La taxonomie européenne a pour but d'identifier les activités économiques d'une entreprise considérées comme durables sur le plan environnemental. Elle vise à réorienter les flux de capitaux vers des investissements durables, à intégrer la durabilité dans la gestion des risques et à favoriser la transparence du reporting des entreprises. Le règlement dispose que seules les activités économiques qui contribuent à l'un des six objectifs environnementaux qu'il énonce peuvent être considérés comme durables.

Ces objectifs sont listés ci-après :



### Le processus d'élaboration du reporting de la taxonomie

Les différentes phases suivies par le groupe dans la réalisation de son reporting taxonomie sont décrites ci après :



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## Identification des activités éligibles à la taxonomie

Une activité économique est considérée comme éligible à la taxonomie si elle est décrite dans les actes délégués relatifs aux six objectifs environnementaux.

Le groupe Haulotte a analysé toutes ses activités au regard de la réglementation taxonomie. Cette analyse a été menée conjointement par les directions du développement durable et de la finance, soutenues par les opérations. Nous avons ainsi identifié comme éligibles et répondant aux objectifs environnementaux les activités suivantes :

| Description de l'activité Haulotte | Objectif 1 : Atténuation du changement climatique                    |                      | Objectif 2 : Adaptation au changement climatique                     |                      | Objectif 4 : Transition vers une économie circulaire     |                      |
|------------------------------------|--|----------------------|--|----------------------|--|----------------------|
|                                    | Activité décrite dans les actes délégués de la taxonomie             | Indicateurs reportés | Activité décrite dans les actes délégués de la taxonomie             | Indicateurs reportés | Activité décrite dans les actes délégués de la taxonomie | Indicateurs reportés |
| <b>Gamme électrique</b>            | 3.6 autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone | CA<br>CAPEX<br>OPEX  | 3.6 autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone | CA<br>CAPEX<br>OPEX  | /  | /                    |

La décarbonation des flottes et infrastructures de transport peut clairement jouer un rôle central dans l'atténuation du changement climatique. Il convient de cibler la réduction des principales sources d'émissions en tenant compte de la nécessité de se réorienter vers des modes de transports moins polluants et de créer des infrastructures permettant une mobilité propre.

Ainsi, l'ensemble de la gamme électrique développée et commercialisée par le Groupe permet une réduction des gaz à effet de serre, dans la mesure où les choix techniques sont portés sur des motorisations à énergie non fossile.

Nous rattachons cette activité à l'activité économique éligible 3.6 « Autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone ». En effet, la description de l'activité 3.6 de l'annexe I de l'acte délégué sur le climat ne contient pas de définition claire de l'expression « technologie de fabrication à faible intensité de carbone » et est donc ouverte à l'interprétation. En l'absence d'une définition, Haulotte a défini cette expression en faisant référence à la fabrication de machines électriques comme étant éligibles à la taxonomie pour l'activité 3.6 de l'annexe I de l'art. 8 de l'acte délégué.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

| Description de l'activité Haulotte  | Objectif 1 : Atténuation du changement climatique                    |                      | Objectif 2 : Adaptation au changement climatique                     |                      | Objectif 4 : Transition vers une économie circulaire     |                      |
|-------------------------------------|--|----------------------|--|----------------------|--|----------------------|
|                                     | Activité décrite dans les actes délégués de la taxonomie             | Indicateurs reportés | Activité décrite dans les actes délégués de la taxonomie             | Indicateurs reportés | Activité décrite dans les actes délégués de la taxonomie | Indicateurs reportés |
| <b>Solution télématique SHERPAL</b> | 3.6 autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone | CA<br>CAPEX<br>OPEX  | 3.6 autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone | CA<br>CAPEX<br>OPEX  | /  | /                    |

La solution télématique « Sherpal » est également rattachée à l'activité économique éligible 3.6 « Autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone ». SHERPAL propose une vigilance accrue sur les opérations de maintenance, permettant ainsi un meilleur contrôle des émissions de gaz à effet de serre (problématiques de filtres par exemple) et permet l'optimisation du renouvellement des pièces et contribuant ainsi à allonger la durée de vie de leurs machines (complément d'informations en page 41).

| Description de l'activité Haulotte              | Objectif 1 : Atténuation du changement climatique  |                      | Objectif 2 : Adaptation au changement climatique   |                      | Objectif 4 : Transition vers une économie circulaire     |                      |
|---|--|----------------------|--|----------------------|--|----------------------|
|   | Activité décrite dans les actes délégués de la taxonomie                                     | Indicateurs reportés | Activité décrite dans les actes délégués de la taxonomie                                     | Indicateurs reportés | Activité décrite dans les actes délégués de la taxonomie | Indicateurs reportés |
| <b>Installation de panneaux photovoltaïques</b> | 7.6 Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables | CAPEX                | 7.6 Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables | CAPEX                | /  | /                    |

Le Groupe a fait installer des panneaux photovoltaïques dans certaines de ses filiales de distribution en Europe. Cette activité est rattachée à l'activité économique 7.6 « Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables »

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## Alignement des activités éligibles

Une activité est considérée comme alignée à la taxonomie lorsqu'elle est éligible et qu'elle remplit les trois conditions suivantes :

- elle apporte une contribution substantielle à l'atteinte d'au moins un des six objectifs environnementaux ;
- elle ne cause aucun préjudice significatif aux autres objectifs environnementaux, principe du DNSH « Do No Significant Harm » ;
- elle respecte les garanties minimales.

## CONTRIBUTION SUBSTANCIELLE

Concernant les contributions substantielles, après avoir identifié quelles activités du Groupe étaient éligibles à la taxonomie, les vérifications de respect des critères de contribution substantielle ont été réalisées pour chaque activité éligible, comme décrit dans les actes délégués de la taxonomie.

Certaines activités contribuent à la fois aux objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Afin d'éviter une double comptabilité, le groupe a pris le parti d'aligner les activités sur l'objectif d'atténuation au changement climatique

CCM 3.6 autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone : le critère est validé lorsqu'il est possible de démontrer que les technologies de fabrication présentent des réductions substantielles des émissions de carbone au cours de leur cycle de vie par rapport aux technologies/produits/solutions alternatifs les plus performants sur le marché. Ainsi, Haulotte a évalué les émissions CO2 de ses machines électriques en les comparant à leur équivalent thermique. A date, les évaluations menées ont pu confirmer une contribution jugée substantielle des produits électriques fabriqués par le groupe.

CE 5.1 Réparation, remise en état et remanufacturage : les activités 2nd Life et Restart Center permettent d'allonger les durées de vie des machines selon les niveaux de reconditionnement choisis par les clients (2nd Life) ou dépendant de l'état initial de la machine (Restart Center). Les machines remises en état sont accompagnées d'un certificat de conformité qui attestent qu'elles sont conformes à la réglementation applicable après opérations. Les machines sont également accompagnées d'un contrat de vente précisant les conditions de garanties et de responsabilités. Concernant les déchets, le groupe est certifié ISO 14001 et a, de ce fait, des contrôles réguliers du respect des règles applicables en termes de gestion des déchets. Des prestataires spécialisés sont sélectionnés pour la prise en charge de nos déchets et des contrôles des autorisations sont réalisés fréquemment. Chaque entité dispose d'un registre complet des déchets, précisant le traitement de chaque déchet et les filières de traitement associées. Le traitement se fait dans le strict respect des réglementations locales applicables. Ces éléments nous permettent de confirmer une contribution substantielle de ces activités liées à l'économie circulaire.

CCM 7.6 Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables : l'ensemble des travaux d'installation d'énergies renouvelables permet de remplir le critère de cette activité

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## VERIFICATION DES « DO NOT SIGNIFICANT HARM » (DNSH)

Les critères DNSH ont été analysés pour les activités qui contribuent substantiellement à l'atténuation du changement climatique. Elles ont été réalisées dans le but d'examiner l'existence éventuelle d'un préjudice substantiel pour les autres objectifs environnementaux.

| DNSH  | Description des démarches de vérification   |
|---|---|
|  <p>Adaptation au changement climatique</p>                                    | <p>Une évaluation des risques, incluant les risques physiques et climatiques, ainsi que différents risques ESG a été réalisée au niveau groupe. Des analyses environnementales sont menées sur nos sites, en lien avec la certification ISO 14001, et incluent l'analyse des impacts de nos activités sur le milieu extérieur, mais également les impacts du milieu environnant sur nos sites et nos activités. Ainsi, des plateformes comme Géorisques, Think Hazard ou Google Maps sont utilisées lors des analyses environnementales pour identifier les risques technologiques et naturels environnants. Des actions sont inscrites et planifiées si nécessaires pour les sites concernés, et des revues régulières sont réalisées par un organisme extérieur. Il est également utilisé les plans d'adaptation des différentes municipalités dans lesquelles sont implantés nos entités, quand ces plans existent. Par exemple, la région Auvergne-Rhône-Alpes a transposé le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC-II) et met en place un plan d'actions pour promouvoir des méthodes de gestion des risques alternatifs, accompagner des stratégies intégrées d'adaptation au changement climatique et promouvoir des partenariats structurants à l'échelle du territoire. L'évaluation de la vulnérabilité des activités est ainsi co-construite avec le comité d'audit interne, le comité interne RSE, les équipes QSE, avec tous les outils à disposition. Le support des prestataires d'assurance est également utilisé. A ce jour, aucun site n'a développé de plan d'adaptation lié à un risque majeur identifié, hormis les plans de continuité de l'activité déjà définis.</p> |
|  <p>Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines</p> | <p>Les activités du groupe ayant un impact sur la consommation en eau sont les lignes peinture et le nettoyage des machines. Cet impact est limité dans le cadre des activités principales d'Haulotte. Les installations de production présentes en France ont fait l'objet d'une étude d'impact environnemental, incluant une étude sur l'eau. Des mesures spécifiques ont été mises en place, en lien avec les autorités locales, et un suivi régulier est réalisé comme exigé par les arrêtés préfectoraux. Pour les installations hors France, Haulotte a des permis d'exploitation valides conformément aux lois et réglementations locales en vigueur. Les installations de production du groupe sont toutes certifiées ISO 14001, justifiant de l'absence d'impact significatif des activités sur l'eau. Haulotte suit également les consommations en eau afin d'en limiter la consommation au maximum.</p>  |





# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## NOTRE MISSION : PRENDRE SOIN DES PERSONNES

La vie est le bien le plus précieux, c'est pourquoi nous avons à cœur de protéger les personnes qui travaillent en hauteur. Chaque jour, nos équipes ont un objectif : protéger la vie des personnes qui utilisent nos équipements ou nos solutions.

### PRENDRE SOIN DES COLLABORATEURS

Haulotte souhaite prendre soin de tous les employés sur tous les plans : sécurité, employabilité et bien-être au travail. Ces objectifs sont au cœur de notre politique RH. Nos valeurs, traduites en mesures concrètes par les employés eux-mêmes, illustrent et soulignent avec précision notre souhait de « Prendre soin ». Nous sommes persuadés qu'un environnement de travail bienveillant favorise la créativité, la prise d'initiatives, l'implication, la performance et le bien-être des employés. Par symétrie, cet environnement aura un impact positif sur nos clients, nos partenaires et notre performance commerciale.



## LA MISSION DE HAULOTTE PRENDRE SOIN DES PERSONNES

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

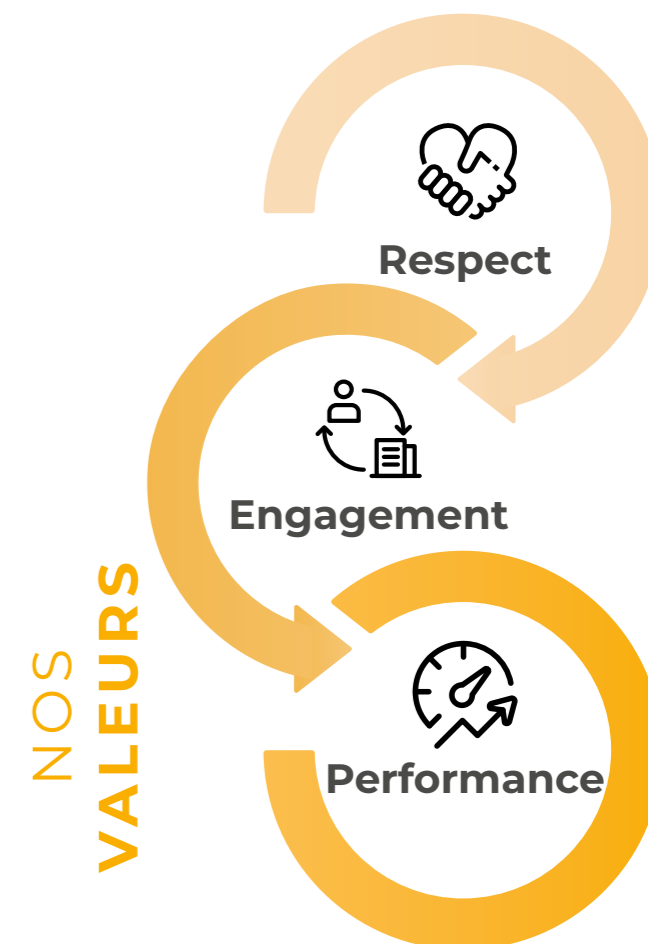
### PRENDRE SOIN DE LA SOCIÉTÉ

Haulotte prend soin de la société à travers les employés et les partenaires, mais pas uniquement. Nous concevons des produits et solutions sécurisés, nous avons été parmi les premières entreprises à s'engager dans la décarbonation des machines et nous avons lancé un programme RSE à l'échelle du groupe. Étape après étape, nous avançons sur notre trajectoire de développement durable en prenant soin de notre environnement, de notre écosystème et de notre société.

### PRENDRE SOIN DES PARTENAIRES

Pour mettre en place une relation mutuellement bénéfique, nous devons prendre soin de nos partenaires autant que de nos employés. Nous respectons nos engagements en fournissant à nos clients des solutions adaptées à leurs besoins actuels et futurs. Notre objectif ultime est de créer une expérience client unique. Nous procédons de la même manière avec nos fournisseurs, car ils contribuent à l'expérience client et à la performance de l'entreprise.

Nos valeurs, fondation de notre projet d'entreprise, sont en parfaite adéquation avec notre mission.



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 1 PRENDRE SOIN DES COLLABORATEURS



### CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :



C'est à travers une politique RH / Empowerment dynamique, communiquée sous le programme «Let's Dare» que sont développés les projets et actions visant à prendre soin des collaborateurs.

Notre ambition 2025 conforte également ces points à travers deux axes stratégiques que sont :

- La Responsabilisation des collaborateurs
- Devenir une entreprise apprenante.

### LES ENJEUX : CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORISANT L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

Haulotte, comme toutes les entreprises est confrontée à un environnement toujours plus VICA (Volatile, Incertain, Complexe et Ambigü), auquel s'ajoute les bouleversements du digital, l'arrivée des nouvelles générations, et les tensions sur le marché du travail et des compétences.

Créer un environnement favorisant l'autonomie, la responsabilisation, le développement et l'épanouissement des collaborateurs doit permettre de développer l'engagement de chacun, et à travers cela le développement des compétences, la rétention et l'attractivité des talents pour une performance plus durable.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Les collaborateurs sont plus que jamais en recherche de quête de sens, de flexibilité, d'engagement social et environnemental, d'un style de management leur permettant d'être responsabilisé et de grandir, d'équilibrer vie pro/perso, de se reconnaître dans les valeurs portées par l'entreprise, de trouver de la transparence et de l'authenticité.

En lien avec le « prendre soin des collaborateurs », 2023 a été pour nous :

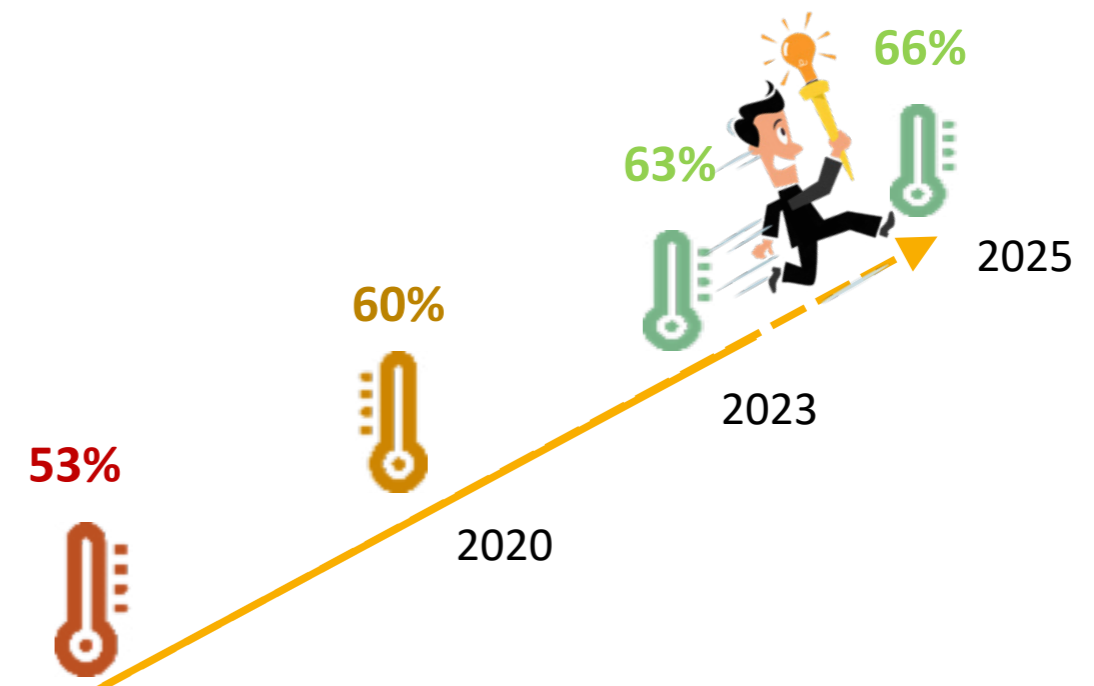
- Une mesure de l'engagement avec les résultats de notre 3ème enquête
- La mise en œuvre de notre charte auprès des managers Français, avant un déploiement global en 2024

### LA MESURE DE L'ENGAGEMENT

C'est par une approche systémique engagée depuis 2017 à travers notamment l'enquête d'engagement que Haulotte interroge régulièrement tous ses collaborateurs sur les 14 thématiques de l'engagement pour identifier localement et au niveau groupe les axes de progrès à mettre en œuvre, mais également mesurer les résultats des actions mises en place par chacun depuis la précédente enquête.

Les résultats 2023 :

- Un taux de participation excellent de 89%, en ligne avec 2017 (92%) et 2020 (89%)
- Une poursuite continue depuis 2017 avec en 2023 sur les 56 questions : 43 qui progressent, 8 qui restent stable et 5 en recul
- Le taux moyen de satisfaction pour chaque thème est désormais de **63%**





# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Les points forts 2023, sont les même qu'en 2017 et 2020 et continuent de progresser :

- la fierté d'appartenance à Haulotte, la fierté des produits et services, et de l'engagement des équipes auprès des clients
- La confiance accordée par les managers, leur accessibilité et disponibilité, et le respect dont ils font preuve
- La compréhension des buts et objectifs de l'équipe, et le bon usage des compétences
- La bonne coopération au sein de son équipe

Les points les plus en retrait 2023, sont les même qu'en 2020, mais s'améliorent également :

- La rémunération et les avantages
- Le lien entre rémunération et performance
- La collaboration entre les services
- La communication

Certains points sont désormais notablement inscrits au-dessus de l'indice de référence :

- La recommandation des produits et services Haulotte à son entourage
- La formation nécessaire pour être efficace à son poste de travail
- L'encouragement à trouver de meilleures façons de voir les choses.

Ces résultats sont le fruit des actions mises en place au sein de chaque site, département, équipe dans le cadre de l'amélioration continue.

Les résultats ont été communiqués à tous les niveaux de l'organisation. Chaque manager ayant eu au moins 5 répondants a reçu les accès à la plateforme d'analyse pour identifier avec ses équipes identifier les axes de travail et mettre en place les actions d'amélioration.

Ce sont l'ensemble de ces actions qui contribuent à créer l'environnement dans lequel nous souhaitons travailler.

Un autre enjeu majeur engagé en 2022 et décliné en 2023 concerne la refonte de notre Charte.

**NOTRE CHARTE : MODELE DE RESPONSABILISATION ET DE COLLABORATION**

La relation managériale est un ingrédient clef pour créer un environnement de travail favorisant l'engagement.

En 2022, 80 collaborateurs ont restructuré notre Charte des valeurs, créée par 100 collaborateurs en 2017, pour la réorganiser dans un modèle responsabilisant constitué de nos valeurs, et de pratiques.

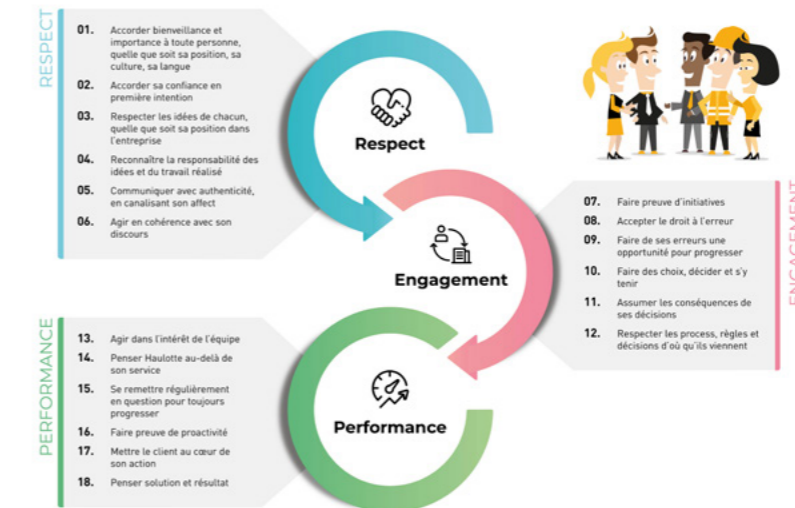
# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

• **Nos valeurs**

Respect, Engagement et Performance, se déclinent en 18 savoir-être, qui définissent les comportements observables attendus pour chacune des Valeurs, en parfaite adéquation avec la Mission de l'entreprise.

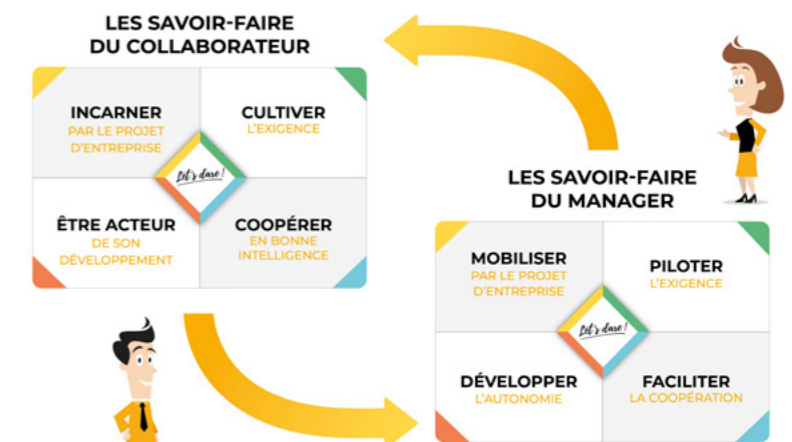
## NOS VALEURS



— *Let's dare!* —

• **Nos pratiques** qui s'articulent autour de 4 piliers que sont :

- Le projet d'entreprise,
- L'exigence,
- L'autonomie,
- La collaboration.



— *Let's dare!* —

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Il s'agit d'un modèle de co-responsabilité, où chacun est leader de la coopération. Chacun doit incarner les valeurs et appliquer les bons gestes. La relation managériale repose sur la contribution de chacun des acteurs (collaborateur, manager) qui détient la responsabilité de 50% de la relation. Le manager étant également collaborateur avec son manager.

Ces 4 piliers se décomposent en 16 savoir-faire collaborateurs et 21 savoir-faire managériaux, tous étroitement liés.

Afin de mesurer l'amélioration des pratiques et de la relation, des baromètres 360° sont organisés, et permettent ainsi à chaque manager d'identifier les points forts perçus par son environnement, tout comme ses axes d'amélioration... permettant ainsi d'adapter les formations et pratiques.

En 2023, l'ensemble des managers France ont ainsi suivi 3 jours de formation sur un des piliers choisis en fonction des résultats de leur baromètre 360°.

Le déploiement des formations à l'international tout comme les baromètres seront lancés en 2024, et chaque manager aura pour mission de décliner ce modèle à ses équipes en identifiant les pratiques prioritaires à mettre en œuvre.

Une illustration de la co-responsabilité managériale, et des actions mises en œuvre pour la faciliter :

- « Le manager doit mobiliser par le projet d'entreprise, en donnant du sens, faisant le lien entre les chantiers et la Mission... » en parallèle
- Le collaborateur doit incarner le projet d'entreprise en questionnant son manager sur le sens entre ses interventions et la Mission, Vision, il doit oser dire « je ne vois pas le lien »,

Pour que ce pilier relatif au projet d'entreprise puisse se mettre en œuvre il est impératif que les managers connaissent la Mission, la Vision, les Valeurs et les axes stratégiques de l'entreprise.

Un cascading de ce projet a ainsi été organisé en commençant par les membres COMOP qui l'ont présenté à leurs équipes selon un format interactif, et ces équipes l'ont ensuite décliné selon le même format à leurs équipes ... jusqu'à couvrir toute l'organisation.

Cette information sur la stratégie s'est poursuivie en 2023 à travers des informations régulières en visio-conférence du Comex pour présenter notamment les avancements des axes stratégiques, et répondre aux questions qui avaient été remontées dans ce cascading.

**Les initiatives entreprises dans le cadre de l'engagement survey ainsi que le modèle de collaboration servent de références pour de nombreuses actions et projets. Ces derniers, par leur approche systémique, contribuent à répondre de manière efficace aux enjeux identifiés, que sont :**

- Le développement des compétences / Talents de nos collaborateurs
- Attirer et fidéliser les talents
- Favoriser l'égalité des chances et la diversité
- Assurer la santé, la sécurité et le bien-être au travail

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 1-1 DÉVELOPPER LES TALENTS DE NOS COLLABORATEURS

A l'heure de l'obsolescence des compétences, former ses salariés est non seulement un facteur de performance pour Haulotte, indissociable des piliers de notre modèle : « être acteur de son développement » ; « Développer l'autonomie » mais également un élément clé qui participe à la rétention et l'attractivité de nos collaborateurs.

Haulotte s'est engagé en 2022 dans une démarche d'entreprise apprenante. Il s'agit de créer et faciliter un environnement culturel innovant et propice à l'apprentissage. Pour être plus performant, nous devons apprendre à résoudre des problèmes en groupe, à expérimenter des pilotes, à apprendre par l'expérience, à apprendre des autres parties prenantes, clients, partenaires... et à transférer les connaissances pour une compréhension égale.

Pour cela, nous nous appuyons notamment sur :

- notre réseau de formateurs et de concepteurs pédagogiques (1-1-1),
- des animateurs de fast co-développement, de fresque du climat (1-1-1),
- d'intervenants internes et externes lors de nos Friday Talks et lors d'événements sur des thématiques précises : semaine du développement durable, semaine du bien-être au travail, semaine de l'Intelligence Artificielle, Hackathon, etc... (1-1-1)
- de participants à la Ruche Industrielle pour s'ouvrir et apprendre au-delà d'Haulotte (1-1-1),
- des équipes du e-Lab, Yello et Project Management qui infusent dans le Groupe une culture digitale, de résolution de problème, de gestion des priorités et du temps via également des formations certifiantes (1-1-2)
- de collaborateurs qui donnent des cours auprès d'étudiants,
- de nos outils digitaux : Haulotte Academy et LinkedIn Learning (1-1-3).

Ces efforts sont mesurés régulièrement à travers différents KPI

| Indicateur  | Unité  | 2021   | 2022   | 2023   | Objectif 2025 | Périmètre |
|---|--------|--------|--------|--------|---------------|-----------|
| Taux de collaborateurs ayant suivi au moins une formation<br><small>(Nombre de collaborateurs formés sur l'année / Nb effectif ayant été sous contrat dans l'année)</small> | %      | 74     | 74     | 85     | >90           | Groupe    |
| Nombre d'heures de formation  | Heures | 26 187 | 38 920 | 40 058 |               | Groupe    |
| Nombre moyen d'heures de formation  | Heures | 16     | 23     | 23     | >20           | Groupe    |

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 1-1-1 Le partage des savoirs

Haulotte compte beaucoup sur son réseau Haulotte Academy. Il se compose de designers pédagogiques et d'experts, ainsi que de formateurs. Ils ont des rôles clés dans l'organisation apprenante.

Les designers et experts conçoivent des contenus professionnels, que les formateurs vont pouvoir animer à distance ou en présentiel, adaptés aux besoins des apprenants. Ils utilisent des méthodes et des outils pédagogiques innovants pour rendre l'apprentissage efficace et attrayant. Ils interviennent sur toutes les étapes d'un projet de formation, de l'analyse des besoins à la réalisation du contenu. Ils peuvent également créer des contenus digitaux, que nos apprenants vont pouvoir suivre à leur rythme sur notre plateforme Haulotte Academy.

L'accompagnement est clé dans notre pédagogie, c'est pourquoi Haulotte possède un réseau de plus de 60 formateurs, sur l'ensemble des sites du Groupe. Ils développent les compétences et connaissances de nos collaborateurs sur de nombreuses thématiques (produits, sécurité, leadership, résolution de problème, environnement, outils...) ainsi que de nos clients.

La philosophie Haulotte Academy, c'est le 10% d'apprentissage formel, 20% d'apprentissage par les interactions sociales et 70% par la pratique et l'expérience. C'est ainsi que nos apprenants se questionnent, expérimentent, parfois se trompent, mais grandissent !

Cependant, le savoir est en chacun d'entre nous. Nous sommes tous experts dans notre domaine. Echanger, partager ses connaissances, avis, idées avec ses collègues, c'est s'enrichir et les enrichir. « La connaissance est la seule chose qui s'accroît lorsqu'on la partage » - Sacha Boudjema

Pour cela nous organisons divers événements pour stimuler le partage au sein de l'entreprise :

### a. Les Friday Talks et semaines à thèmes

Pour Haulotte, grandir et monter en compétence ne se fait pas qu'en formation traditionnelle.

En 2021, nous avons déployé au siège social les Friday Talks. Ce sont des conférences facultatives organisées par les collaborateurs pour les collaborateurs afin de mieux partager les connaissances. L'animation se veut ludique et participative. Ces événements sont organisés 1 fois par mois au sein du siège social, pendant 1h.

Les sujets de 2023 étaient variés :

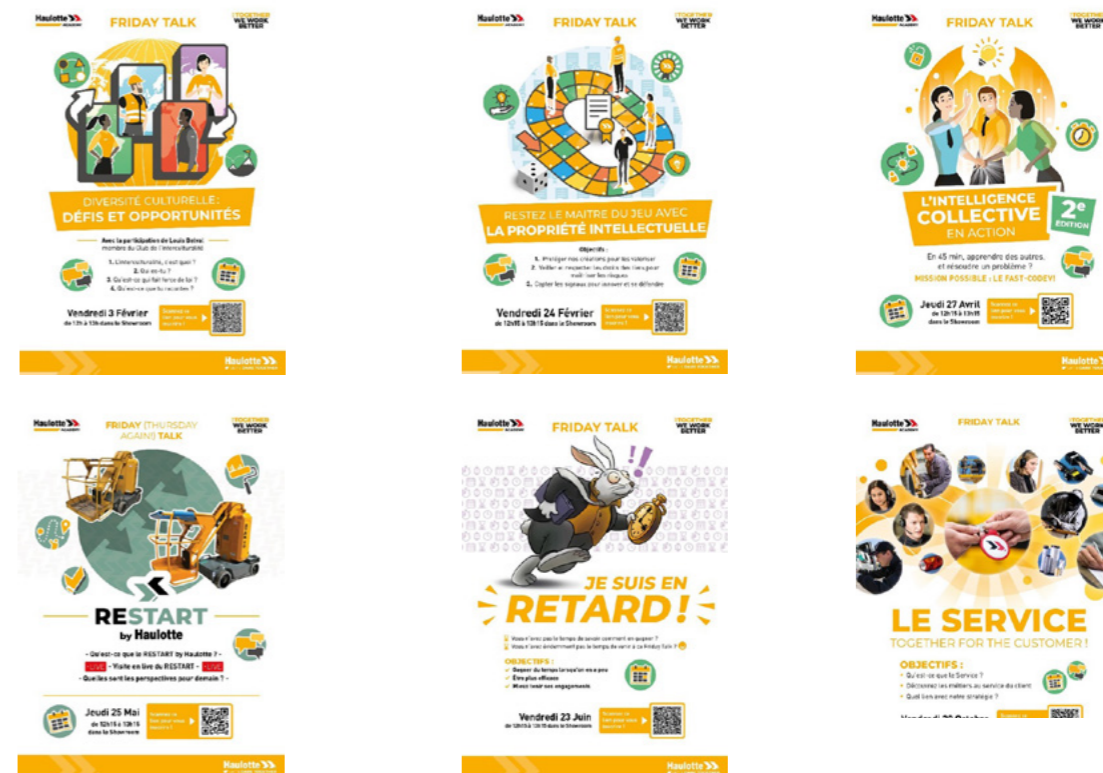
- L'interculturalité,
- Les brevets et la propriété intellectuelle,
- La découverte du fast co-développement,
- Visite virtuelle du RESTART Center et du quotidien de ces collaborateurs,
- Gestion du temps
- Découvrir la Ruche Industrielle
- Qu'est-ce que le département SERVICE ?
- Nos actions RSE

Les Friday Talks sont filmés, si possible, afin de partager l'événement aux autres sites français du Creusot, de Reims et de Haulotte France. Les replays sont disponibles sur Haulotte Academy.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

| Indicateur   | Unité  | 2021 | 2022 | 2023 | Périmètre        |
|--|--------|------|------|------|------------------|
| Nombre de Friday Talk  | Nombre | 8    | 7    | 9    | Sites Loire (42) |
| Nombre de collaborateurs ayant suivi au moins un Friday Talk | Nombre | 148  | 158  | 160  |                  |
| Nombre d'heures de Friday Talks                              | Heures | 356  | 316  | 343  |                  |
| Taux de satisfaction (/5)                                    | %      | 4,6  | 4,7  | 4,7  |                  |



En 2023, de nombreuses semaines/journées à thèmes ont été organisées au sein du Groupe. La semaine de la qualité de vie au travail, la semaine du développement durable, la semaine de l'Intelligence Artificielle, la journée sécurité, durant lesquelles nous proposons des activités, des jeux type escape game, des conférences, des ateliers, et des échanges autour de ces sujets.

Ces semaines à thème sont animées par des collaborateurs volontaires, qui partagent leur passion, leur expertise, ou leur expérience avec leurs collègues. Parfois, nous faisons aussi appel à des intervenants externes, qui viennent enrichir notre vision et notre compréhension de ces thématiques.

L'objectif de ces semaines à thème est de sensibiliser les collaborateurs sur des enjeux qui nous concernent tous, de les informer sur les bonnes pratiques, les innovations, ou les opportunités liées à ces domaines, et de les inciter à s'impliquer davantage dans ces démarches.

C'est aussi l'occasion de créer du lien entre les collaborateurs, de favoriser le partage de connaissances, de stimuler la créativité, et de renforcer le sentiment d'appartenance au Groupe.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE RAPPORT 2023

## b. Fast co-développement

Le « fast codev », comme on l'appelle plus couramment chez Haulotte, est une méthode qui permet en 8 étapes de mettre en œuvre l'intelligence collective au service de la résolution de la problématique :

Il y a donc différents rôles :

- le facilitateur, qui est garant de la méthode, et habilité et formé pour cela,
- le client qui émet son problème,
- et les consultants qui proposent des solutions.

Il s'intègre dans un cadre de confidentialité, et fait appel à l'entraide, la bienveillance, l'apprentissage, l'écoute et la collaboration.

Pourquoi le fast codev chez Haulotte ?

Parce que nous sommes convaincus que l'intelligence collective est la clé pour relever ensemble de nouveaux défis ! Cette méthodologie a déjà été expérimenté avec succès lors de différents événements.

Au total, c'est environ une quarantaine d'ateliers de fast codev menés et plus de 150 participants...

Les « consultants » et les « clients » ont ainsi expérimenté la puissance de l'intelligence collective, enrichie par la diversité des cultures, des métiers, des personnalités et des expériences des participants.

Face à ce succès, à l'enthousiasme suscité par les solutions qui ont émergées et aux apprentissages partagés, nous mettons en place des formations de facilitateur pour les volontaires, afin de diffuser cet outil sur toutes les zones.

Le fast codev vient désormais compléter les actions menées dans notre stratégie d'entreprise apprenante.

## c. La Ruche Industrielle

La Ruche Industrielle est une association loi 1901, située à Vénissieux (69) – France, composée d'entreprises industrielles de tailles et secteurs différents mais non concurrentes qui se rassemblent pour accélérer leur transformation.

Sa mission est de construire une industrie plus humaine, plus performante et plus durable.

Elle a pour vocation de permettre aux industriels du territoire de s'épauler pour trouver des réponses aux défis actuels et développer leur performance, en menant ensemble des projets de transformation technologique, humaine ou organisationnelle.



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE RAPPORT 2023

## Le principe étant qu'ensemble on est plus fort, et que l'on a tous à y gagner.

Des cercles d'échanges entre les entreprises adhérentes permettent de partager les irritants, qu'ils soient techniques, organisationnels, humains... et d'identifier des sujets qui pourraient faire l'objet de projets communs.

Une fois ces projets identifiés et votés, les entreprises membres intéressées délèguent des ressources pour mener ces projets. Ce sont ainsi 7 à 10 collaborateurs venant d'autant d'entreprises qui vont se réunir régulièrement pendant 6 et 8 mois pour mener un projet commun, permettant ainsi de partager leurs connaissances et expériences pour réaliser le projet. Le chef de projet peut être interne Ruche, ou bien déléguer en part time par une des entreprises avec un accompagnement de la Ruche sur la méthodologie et la posture».

Les bénéfices sont de plusieurs ordres :

- L'enrichissement des connaissances et expertises des participants
- L'ouverture sur l'extérieur (autres organisations, procédés, cultures...)
- La création d'un réseau entre pairs
- La résolution de problèmes via l'intelligence collective, et la collaboration
- La transposition en interne des apprentissages du projet
- La confiance des participants (« quand je me regarde je me déssole, quand je me compare je me console... »).

**C'est ainsi plus d'une vingtaine de collaborateurs qui en 2023 ont participé à des actions menées par la Ruche. La création de valeur est probante, et évaluée régulièrement par la gouvernance interne de la Ruche.**

## 1-1-2 Des formations certifiantes

L'effort formation de l'entreprise est conséquent, et s'articule autour notamment de formations transverses certifiantes organisées pour des métiers différents :

### a. Green Belt

La formation Green Belt est une formation certifiante, reconnue mondialement, qui vise à apprendre les principes et les outils du Six Sigma, une méthode efficace pour piloter les projets d'amélioration suivant la démarche **DMAIC (Définir, Mesurer, Analyser, Améliorer, Contrôler)**.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Pour obtenir la certification Green Belt, 6 collaborateurs ont chacun mené un projet concret sur le terrain, apportant des gains significatifs pour l'entreprise, qui leur ont permis de mettre en pratique la méthodologie apprise en formation.



Formation des Green Belts 2023



Quelques Green Belts certifiés en 2023 sur les projets menés en 2022

## Retour d'expérience de Mark Krastev, Chargé de mission Excellence Opérationnelle

« Une formation Green Belt est basée sur la pratique. La formation nous fait découvrir une méthode très puissante pour approcher un problème et le résoudre de manière structurée. Cela repose sur des données factuelles, ce qui facilite d'adhésion des parties prenantes. Chaque projet renforce l'ADN Yello dans son pilotage : implication des collaborateurs opérationnels, transmission de compétences, grandir au contact des autres. »

### b. La formation Project Management Institute

La formation PMI (Project Management Institute) permet d'obtenir une certification professionnelle en gestion de projet, reconnue mondialement et valorisante. Elle approfondit les connaissances et compétences en management de projet, selon les normes et bonnes pratiques du PMI. Un long investissement que 8 collaborateurs ont mené à bout !

## Retour d'expérience de Abdellali TOUADDI, Chef de projets Vie Série :

« Ma participation à la formation PMI organisée par Haulotte au siège à H3 a été une expérience extrêmement enrichissante pour moi en tant que chef de projet. Les sessions de formation étaient bien structurées, couvrant chaque domaine de connaissance en gestion de projet défini par le PMI. Pendant la formation, j'ai trouvé particulièrement bénéfique la manière dont le contenu était basé sur le Guide PMBOK. Les discussions interactives, les études de cas et les exercices pratiques ont vraiment renforcé ma compréhension des concepts enseignés. En travaillant sur des scénarios concrets et en collaborant avec mes pairs, j'ai pu appliquer les connaissances théoriques à des situations réelles de gestion de projet. La formation PMI organisée par Haulotte a été une étape essentielle dans mon parcours professionnel, me fournissant les connaissances, les compétences et la certification nécessaires pour réussir dans mon rôle actuel de chef de projet. »

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 1-1-3 Nos plateformes de formation en ligne : Haulotte Academy & LinkedIn Learning

Nous utilisons des plateformes de formations pour permettre à nos collaborateurs d'accéder librement à du contenu, de façon autonome ou guidée.

La plateforme Haulotte Academy recueille des formations créées par Haulotte pour développer des compétences métiers spécifiques à l'entreprise. La digitalisation de la formation se poursuit en 2023, avec de nouvelles formations dédiées au développement des connaissances de nos nouveaux produits, solutions et outils, comme la HA20 RTJ, HA16 E, nos batteries, Sherpal, Salesforce...

De plus, nous proposons un parcours d'intégration digital, pour compléter l'intégration physique. Ce parcours facilite l'accès à de l'informations clés sur l'entreprise : son histoire, ses produits et solutions, son projet d'entreprise... L'ensemble des collaborateurs ont le même niveau d'informations sur Haulotte et peuvent le suivre à leur rythme.

En complément, LinkedIn Learning, dont la licence est offerte à tous les collaborateurs, élargie notre offre de formations et permet à chacun de développer ses compétences sur de nombreuses thématiques et dans leur langue.

## Découvrez le témoignage d'une collaboratrice : Yacine SECK, Analyste des opérations clients à Virginia Beach, États-Unis :

« Je pense que LinkedIn Learning est un très bon outil dont tout le monde peut bénéficier, même en dehors du lieu de travail. Il est très facile de rechercher une vidéo spécifique via des mots clés. J'ai même trouvé une catégorie spécifique à mon travail, comme les relations avec les clients, les rapports et l'analyse. Je voulais également m'assurer que mes compétences en matière de codage restent à jour et LinkedIn Learning m'a aidé à le faire, j'ai même appris un nouveau langage de codage au cours des deux derniers mois. J'ai mis en pratique ce que j'ai appris en utilisant Power BI plus fréquemment, en restant organisé les jours de grande affluence et en ayant recours au codage pour simplifier des rapports complexes. Tout cela a été très utile ! »

Chaque collaborateur est acteur du contenu qu'il souhaite suivre sur LinkedIn Learning, cependant et en complément, Haulotte propose chaque mois une animation sur des sujets transverses : gérer le changement, gérer les relations professionnelles, la priorisation, l'intelligence artificielle...

## 1-1-4 Nos plateformes de formation en ligne : Haulotte Academy & LinkedIn Learning

Plusieurs réalisations de 2023 viennent démontrer encore plus l'engagement de nos collaborateurs

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## Engagement des équipes des usines de Archbold et Le Creusot pour améliorer les résultats des deux usines.

Le programme Yello était lancé dans les deux usines depuis un peu plus de 2 ans lorsqu'il a été décidé, en 2023, de passer un cap dans son déploiement. L'objectif était d'engager les collaborateurs des usines dans le pilotage et l'amélioration de leur performance quotidienne en s'appropriant les objectifs stratégiques du site. Pour se faire, avec l'impulsion des Directeurs de site, le Comité de Direction, accompagné des superviseurs des sites, était invité à un séminaire durant lequel une formation à l'histoire de l'Excellence Opérationnelle et à l'ADN du programme YELLO leur a été dispensée.



Séminaire de formation



Reprise de "Yellow" de Coldplay par les collaborateurs du site d'Archbold mettant en valeur leur engagement

En donnant du sens et en engageant le CODIR et les superviseurs, ces derniers ont fait la même chose avec leurs équipes. L'objectif étant de permettre aux collaborateurs de tous les niveaux de comprendre le lien entre leur travail du quotidien et l'impact de ce travail sur les résultats du site.

Aujourd'hui, sur les deux sites, les collaborateurs de tous les niveaux ont en tête les objectifs du site et savent ce qu'ils ont à faire pour y contribuer. L'engagement génère de l'engagement et les résultats tangibles suivent cette dynamique.

Deux initiatives supplémentaires seront lancées en 2024 dans la même philosophie entre la filiale de Shanghai et le site de Changzhou et entre la filiale de Virginia Beach et le site d'Archbold. L'objectif étant d'amener une logique collaborative dans le but de satisfaire de nos clients.

## Lancement de l'animation des filières métier avec la Yello Week

Le programme Yello permet aux employés du Groupe d'écrire la manière dont ils souhaitent travailler aujourd'hui et dans le futur grâce aux grilles de maturité. Les grilles de maturité écrites par les différents métiers de l'entreprise dernières composent notre référentiel dynamique, qui lui-même est la base de notre système de management QSE.



Yello TV - Episode 8 : «les filières métier, c'est quoi?»

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Pour faire vivre ce Référentiel, il faut mettre en place ce que l'on appelle les « filières métier ». Une filière métier est composée d'un groupe d'experts du métier en question et est animée par son Champion. Elle a pour vocation de construire le référentiel, de l'entretenir, de le documenter au travers de la collecte de bonnes pratiques et globalement de faire avancer le métier sur l'ensemble de ses entités, en le rendant plus mature, plus performant et plus efficient.

L'année 2023 fut marquée par le lancement de l'animation régulière de sa filière, appelée « Yello Champion Week ». Chaque année, des champions y participeront pour partager des bonnes pratiques et accélérer le déploiement du programme dans le Groupe.



Champions présents lors de la Yello Champion Week 2023



Visite d'un site du Groupe dans le cadre de la Yello Champion Week 2023

Dan Cendrowski, Responsable Excellence Opérationnelle du site d'Archbold aux Etats-Unis témoigne : « Cette semaine a été extraordinaire, j'ai rencontré beaucoup de gens formidables, j'ai vu beaucoup de « bon Yello » autour des sites, j'ai appris de tout le monde et je vais emporter certaines pratiques à Archbold et rendre le programme meilleur ».

## Le chantier Back to Basics



Identité visuelle du projet Back to Basics

Dans le même cadre des actions d'amélioration industrielles citées précédemment, il a été décidé de mener un projet complet dans notre processus de développement produit. L'objectif étant d'améliorer les conditions de travail des équipes projet en simplifiant le travail et les tâches du quotidien et en recentrant les acteurs sur leur cœur de métier à tous les niveaux (opérationnel et managérial). Grâce à une des méthodologies du programme Yello nommée « DOP », quelques sessions de travail ont permis d'analyser les dysfonctionnements rencontrés par les équipes sous plusieurs prismes et arriver à une solution globale composée d'une quarantaine d'actions d'amélioration très concrètes, qui seront mises en place courant 2024.

En adaptant des principes de l'industrie à des processus administratifs, cela a permis de montrer que le modèle Yello s'adapte à l'ensemble des activités du Groupe et permet de mettre les humains au cœur du système dans tous les départements.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 1-1-5 Mesure des résultats

Toutes ces actions et les bénéfices induits ne se mesurent pas uniquement avec des indicateurs clés de performance.

D'autres indicateurs sont utilisés pour mesurer l'efficacité de nos actions.

Les résultats issus de l'engagement survey sur la thématique formation sont en très forte progression, au-delà de l'objectif fixé pour 2023. Ils illustrent l'effort engagé depuis 2020 sur les moyens mis à disposition et le nombre d'heures de formation suivi.

| Engagement Survey  | 2017 | 2020 | 2023 | Var     | 2025                      |
|--|------|------|------|---------|---------------------------|
| Je reçois les formations dont j'ai besoin pour accomplir efficacement mon travail    | 41%  | 51%  | 68%  | +17 pts | Obj :70% (Best performer) |
| Les nouveaux salariés reçoivent la formation nécessaire pour bien faire leur travail | 43%  | 50%  | 56%  | +6 pts  | Obj :67% (Best performer) |

## 1-2 ATTIRER ET FIDÉLISER LES TALENTS

| Indicateur  | Unité               | 2021  | 2022 | 2023 | Objectif 2023 | Périmètre |
|---|---------------------|-------|------|------|---------------|-----------|
| Turnover des CDI                                      | %                   | 10,18 | 20,2 | 15,5 | Non fixé      | Groupe    |
| Mobilité interne (Géographique, Hiérarchique, Métier) | Nombre de mobilités | 142   | 117  | 98   | Non fixé      | Groupe    |

La mise en œuvre d'un environnement favorisant l'engagement, comme vue dans toutes les parties précédentes contribuent à fidéliser et attirer les talents.

D'autres actions plus spécifiques, notamment liées aux politiques RH, viennent compléter ces éléments :

- Des parcours d'intégration personnalisés**

Pour bénéficier d'une plus grande immersion dans la culture de l'entreprise, nous avons créé un parcours de 40min sur notre plateforme de e-learning Haulotte Academy, qui permet aux collaborateurs nous rejoignant d'en savoir plus sur notre histoire, notre organisation, nos produits et services, nos sites, notre transformation...

La phase d'intégration, appelée onboarding, est particulièrement importante pour la rétention des collaborateurs, un parcours dédié existe notamment dans la Haulotte Academy, et affiche une satisfaction globale de 93%. Le jour J, Haulotte soigne l'accueil de son collaborateur en s'assurant qu'il dispose d'un poste de travail opérationnel, des codes d'accès actifs, d'un badge fonctionnel, des équipements de protection individuelle à sa disposition... Pour plus de convivialité, un petit-déjeuner d'accueil peut être organisé et un kit de bienvenue (tasse, carnet, livret d'accueil...) lui est remis. Une visite des locaux lui permet de faciliter ses déplacements mais aussi de se faire une idée plus précise de l'ambiance générale.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Dans les jours suivants son arrivée, un parcours d'onboarding adapté à son profil lui donnera toutes les clés pour mieux appréhender les process et outils internes ainsi que la vision et la culture de notre organisation.

- Des entretiens annuels professionnels ritualisés (+ de 90% de réalisation périmètre groupe)**

Chaque collaborateur bénéficie d'un entretien professionnel avec son manager tous les ans. Ce moment privilégié entre le collaborateur et le manager permet d'échanger autour du projet professionnel du collaborateur. Dans cet entretien, le collaborateur fait part de ses souhaits de mobilité au sein du groupe aussi bien sur des mobilités fonctionnelles, hiérarchiques que géographiques. Ces souhaits de mobilité sont analysés par les équipes Ressources Humaines et permettent d'avoir une démarche pro-active auprès de ces collaborateurs lorsqu'un poste s'ouvre en lien avec leurs souhaits d'évolution.

Cet entretien est également le moment de définir le plan de développement des compétences nécessaires à la tenue de son poste, mais également dans la perspective d'une future évolution. Différents types d'action de développement peuvent être envisagées : formation, coaching, accompagnement managérial, confiée une mission/projet à un collaborateur ...

Cet entretien contribue à la rétention des Talents, en leur permettant d'exprimer leur souhait d'évolution, et en les accompagnant dans leurs projets.

- Des Talent review**

La Talent Review est organisée à la suite de la période des entretiens annuels et professionnels. La Talent Review est un rendez-vous privilégié entre le manager hiérarchique, le N+2 et l'équipe RH.

La Talent Review a pour objectif d'échanger sur les points fort et points de progrès du collaborateur, d'identifier le potentiel son potentiel d'évolution, les risques de départ, et de définir son plan de développement des compétences et les actions concrètes à mettre en œuvre.

Le suivi et la mise en œuvre des actions se font par le manager et les RH. Ils vont permettre au collaborateur de grandir et quand il souhaite de pouvoir évoluer dans l'organisation.

- Des grilles de maturité RH permettant de se mesurer et définir des actions d'amélioration**

- La structuration d'une démarche d'intrapreneuriat au sein de l'entreprise** (4 intrapreneurs suivis depuis 2021)

- Une politique de mobilité professionnelle dynamique**

Haulotte promeut la mobilité interne. Les postes ouverts dans le groupe sont diffusés en interne afin de permettre aux collaborateurs intéressés de pouvoir postuler.

En 2023, ce sont 98 personnes qui ont évoluées dans le groupe, aussi bien sur des mobilités hiérarchiques, fonctionnelles ou géographiques.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Pour retenir nos Talents, il est primordial de donner de la perspective et d'avoir conscience que les possibilités de se développer et de grandir chez Haulotte

Afin d'accompagner les collaborateurs ayant une expertise forte sur des domaines techniques, Haulotte a créé une filière expertise au sein des métiers Recherche et Développement. Cette filière permet de reconnaître et de valoriser ses collaborateurs et leurs expertises. En 2022, 2 experts ont été nommés dans les domaines des Essais Systèmes et du Software.

### L'initiation en 2023 d'une politique marque employeur

Les actions conjointes des services communication et des équipes RH aboutiront au déploiement de la roadmap en 2024.

L'efficacité des actions favorisant l'engagement a été mesurée en 2023 lors de la dernière engagement survey.

| RÉSULTATS DE L'ENGAGEMENT SURVEY  |      |      |      |           |
|---|------|------|------|-----------|
| Indicateur  | 2017 | 2020 | 2023 | Périmètre |
| Taux d'engagement des collaborateurs  | 57%  | 64%  | 65%  | Groupe    |
| RÉPONSES FAVORABLES AUX QUESTIONS DE L'ENGAGEMENT SURVEY  |      |      |      |           |
| « Je suis fier de travailler pour Haulotte »  | 71%  | 76%  | 76%  | Groupe    |
| « Je recommanderais Haulotte comme employeur »  | 49%  | 65%  | 65%  | Groupe    |
| « Haulotte m'offre l'occasion d'avoir un travail stimulant et intéressant »                     | 67%  | 76%  | 80%  | Groupe    |
| « Dans l'ensemble, je pense que mes objectifs de carrière peuvent être atteints chez Haulotte » | 38%  | 49%  | 60%  | Groupe    |

## 1-3 FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA DIVERSITÉ

Convaincu que la diversité est un atout pour la performance sociale et donc la réussite globale de l'entreprise, Haulotte mène une politique volontariste en matière de mixité des emplois et d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Nous visons à augmenter la mixité, notamment dans les métiers actuellement faiblement représentés par les hommes ou par les femmes.

L'objectif est également de développer l'accès à nos offres d'emploi à des travailleurs en situation de handicap pour développer l'emploi des travailleurs handicapés au sein de l'Entreprise.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Nous devons accompagner la transformation de l'entreprise en envisageant les différents postes de travail comme totalement mixtes. Et au-delà de respecter nos obligations légales, nous nous devons de mener une politique volontariste en matière de maintien dans l'emploi par des actions d'accompagnement et d'aménagement de poste et ouvrir plus largement les postes en recrutement à des travailleurs en situation de handicap

| Indicateur   | Unité  | 2021  | 2022  | 2023  | Objectif | Périmètre  |
|--|--------|-------|-------|-------|----------|--|
| Femmes au sein des effectifs (sur effectif total)                        | %      | 23,82 | 23,49 | 24,15 | >20      | Groupe   |
| Index égalité hommes/femmes  | Points | 87    | 87    | 86    | Non fixé | Haulotte Group S.A. (L'Horme, Reims, le Creusot, Lorette). |
| Part des nouveaux embauchés de moins de 27 ans (tous contrats confondus) | %      | 26    | 29    | 34    | Non fixé | Groupe   |
| Personnes en situation de handicap (sur effectif total)                  | %      | 3,45  | 3,61  | 3,83  | Non fixé | Haulotte Group S.A. (L'Horme, Reims, le Creusot, Lorette). |

### 1-3-1 Nos actions en faveur de la diversité

Notre accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et la qualité de vie et des conditions de travail a été signé le 26 janvier 2023.

Cet accord prévoit de favoriser une meilleure conciliation entre vie personnelle et professionnelle, notamment en organisant les réunions dans les horaires de travail habituel, en promouvant le congé de proche aidant ou encore en organisant des formations à distance.

L'objet de cet accord est également de promouvoir des relations de travail de qualité en mettant en œuvre un modèle de leadership responsabilisant, en développant le travail collaboratif et en devenant une entreprise apprenante.

Une grande partie de cet accord est également dédié à la promotion de la mixité et de l'égalité professionnelle.



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Les principales actions retenues sur le recrutement et la mixité professionnelle sont :

- S'engager à diversifier les sources de recrutement
- Rédaction des offres d'emploi de façon non discriminatoire, et rajout d'une phrase réaffirmant les valeurs de l'entreprise et notamment son engagement en matière d'égalité professionnelle Femme-Homme et de mixité
- Proposer au moins une candidature de chaque sexe dans chaque processus de recrutement dans la mesure du possible
- Veiller à ce que les jurys de recrutement soient composés à la fois d'hommes et de femmes

Des actions ont également été retenues sur la rémunération effective :

- Déterminer, préalablement à la diffusion des offres d'emploi, la fourchette de rémunération des postes et la respecter au moment de l'embauche, quel que soit le sexe.
- Veiller à ce que les augmentations individuelles soient attribuées sans distinction de sexe en réalisant une analyse annuelle.

Sur les conditions de travail des femmes enceintes, il est prévu que toute salariée enceinte, affectée à la production ou aux services connexes de production (sauf si elle bénéficie déjà d'horaires individualisés), pourra demander à bénéficier d'une sortie anticipée de 15 minutes, en fin de journée. Enfin, des places de parking proches des entrées de l'Entreprise ont été réservées aux femmes enceintes.

Notre management program intègre la richesse de la diversité des profils au sein d'une équipe et d'une entreprise en prenant notamment en compte les éléments comme la connaissance de soi (naturel et adapté), nos caractéristiques personnelles, motivations mais également celles des autres et le fait qu'elles sont forcément différentes. Le groupe utilise la méthode AEC Disc Color dans cet objectif et ce sont 17 personnes (USA + Roumanie) qui ont été formées à l'utilisation de cette méthode en 2023.

Ces différences sont une vraie richesse pour le groupe, et les appréhender ainsi permet de mieux interagir, communiquer et collaborer (par exemple, cela nous apprend qu'il est préférable de communiquer avec quelqu'un, non comme on aimerait qu'il communique avec nous, mais plutôt comme il a besoin que l'on communique avec lui).

Tous les managers et un certain nombre de collaborateurs ont ainsi été formés à cette richesse et cette diversité nécessaires pour constituer une équipe.

Sur base de volontariat sur chaque site, un référent a été désigné par les CSE et est en charge de lutter contre les agissements sexistes. Son rôle est préventif et consiste notamment à remonter des alertes en cas de détection d'agissements inappropriés.

39

C'est le nombre de nationalités différentes représentées dans le groupe, grâce notamment aux nombreux pays dans lesquels Haulotte est implanté.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 1-3-2 Nos actions en faveur du handicap

Haulotte respecte depuis des années son obligation d'emploi en matière de travailleurs handicapés. Les principales actions ont été jusqu'à présent orientées vers le maintien dans l'emploi. Il faut maintenant déployer des actions en vue d'augmenter le pourcentage de recrutement de personnes en situation de handicap. Ainsi, des actions ont été engagées telles que des partenariats de sous-traitance avec des ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail), des aménagements de postes, un accompagnement pour les dossiers AGEFIPH et une collaboration avec CAP EMPLOI. Depuis 2020, les modalités déclaratives ont été quelque peu modifiées. En 2023, l'effectif des personnes en situation de handicap représentait 3,83% de l'effectif au lieu de l'obligation des 6%.

Sur les conditions de travail et d'emploi des travailleurs handicapés, il est prévu dans l'accord égalité professionnelle que l'entreprise soit attentive à garantir l'accueil des collaborateurs en situation de handicap sans discrimination. L'insertion professionnelle des collaborateurs recrutés en situation de handicap se fait exactement selon les mêmes modalités que pour tout autre collaborateur. Si des aménagements ou acquisitions de matériel spécifique doivent être effectués, les dispositions sont prises en ce sens, en lien avec les organismes et interlocuteurs compétents, pour garantir le succès de l'intégration dans le poste et le collectif de travail. Pour garantir l'accessibilité des lieux de travail, des places de parking proches des entrées de l'entreprise sont ainsi réservées aux travailleurs handicapés.

## 1-4 ASSURER LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

### 1-4-1 La Santé et la Sécurité de nos collaborateurs

La santé et la sécurité au travail, et en premier lieu la prévention des risques professionnels, sont des enjeux majeurs portés par la Direction Générale du Groupe Haulotte. Nous sommes fortement mobilisés au quotidien sur cette thématique afin de prévenir et d'agir concrètement pour réduire les risques professionnels, et offrir à nos collaborateurs des conditions de travail garantissant leur sécurité.

Nous poursuivons l'objectif de réduire de façon très significative notre nombre d'accidents de travail sur l'ensemble de nos sites dans le monde. La politique QSE Groupe exprime l'objectif d'infuser une culture santé et sécurité nous permettant de viser le zéro accident.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Le programme d'Excellence Opérationnelle permet d'accroître la participation de tous à l'amélioration de la santé et la sécurité au quotidien par la promotion de l'expression directe et le développement de l'échange de bonnes pratiques.

| Indicateur  | Unité | 2021 | 2022  | 2023  | Objectif                  | Périmètre |
|---|-------|------|-------|-------|---------------------------|-----------|
| Taux de fréquence<br>(Nombre d'accidents du travail avec arrêt/nombre d'heures travaillées * 1000000) | /     | 6,78 | 12,88 | 14,50 | Tendre vers le 0 accident | Groupe    |
| Taux de gravité<br>(Nombre de jours perdus pour accident du travail/nombre d'heures travaillées*1000) | /     | 0,63 | 0,27  | 0,27  | Tendre vers le 0 accident | Groupe    |
| Collaborateurs concernés pas des certifications sécurité  | Nb    | 887  | 944   | 1141  | >1300                     | Groupe    |

En 2023, nous avons augmenté la part des collaborateurs concernés par des certifications sécurité avec la certification de 3 nouvelles entités : notre usine de production en Chine (Changzhou), notre filiale de distribution en Italie (Milan) et notre filiale de distribution en Espagne (Madrid).

L'année 2023 a été marquée par une hausse de la production sur nos sites industriels, et a donc nécessité l'intégration de personnel pour faire face à ce surcroît d'activité. Les programmes d'intégration et les formations sécurité ont été mise en œuvre conformément à notre organisation en matière de prévention des risques.

Les résultats liés à notre accidentologie montrent une stagnation du taux de gravité et une légère dégradation du taux de fréquence. Ces deux indicateurs restent cependant en dessous des statistiques de la branche de la métallurgie.

En 2023 le « comité sécurité » s'est réuni tous les trimestres afin de créer de l'échange et de la transversalité autour des sujets santé et sécurité : les résultats et le partage des bonnes pratiques.

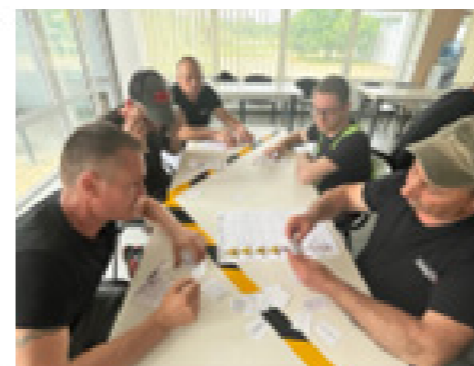
Au travers du programme d'excellence opérationnelle YELLO déployé sur nos entités, il a été mis en œuvre l'outil AIC (Animation à intervalle court) permettant de traiter des sujets sécurité au quotidien, lors d'un temps dédié et au sein de chaque équipe. Ainsi, les sujets opérationnels identifiés par les membres de l'équipe font l'objet d'un échange pour trouver des solutions adaptées et définir des plans d'action concrets, qui seront suivis au quotidien.

Sur notre site industriel le plus accidentogène a été déployé en 2023 des GEMBA Walk ceux-ci ayant comme objectif d'instaurer un dialogue sécurité visant à promouvoir la culture sécurité, et maintenir une vigilance permanente sur nos situations à risque.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

De plus, les sites industriels et le siège social réalisent chaque année des «journées sécurité» sur des thèmes propres aux activités et risques des sites. Ces journées sont l'opportunité de réunir l'ensemble des collaborateurs des sites pour échanger et sensibiliser autour de sujets «sécurité» communs.



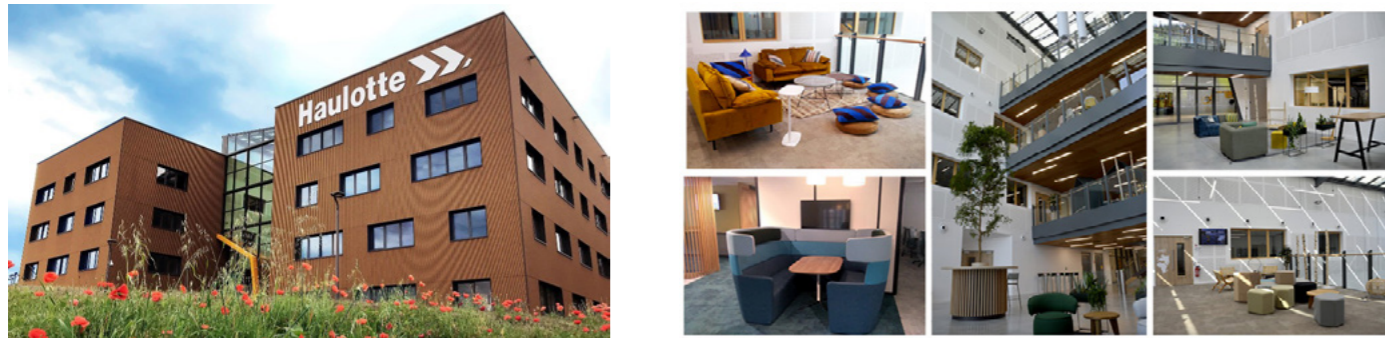
3 nouveaux sites ont été certifiés ISO 45001 en 2023 : Changzhou, Italie, Espagne, portant le nombre de collaborateurs travaillant sur des sites certifiés QSE à **1 357**.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 1-4-2 Le bien-être au travail

Haulotte offre un cadre de travail inspirant à ses collaborateurs, notamment par l'intermédiaire de son siège social ayant pour vocation à servir de référence dans le groupe.



Il a servi de référence notamment à la construction de notre nouvelle usine en Chine qui inclut dorénavant un cadre de travail similaire. Pour les autres entités, chaque opportunité est prise en compte pour améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs.

Par exemple, notre nouvelle filiale en Scandinavie, à Goteborg, est maintenant située dans des locaux pensés pour offrir des espaces de travail accueillants et chaleureux aux équipes.



Ses efforts au niveau groupe sont récompensés localement. Dernièrement, notre filiale allemande a reçu le prix « Employeur d'avenir » décerné par l'institut allemand de l'Innovation pour la Durabilité et la Digitalisation. De nombreux facteurs ont été étudiés, comme le nombre d'employés, le turnover, la pyramide des âges, mais aussi des critères économiques comme le chiffre d'affaires et son développement. Ce prix vient démontrer que cette filiale est un employeur aligné avec les attentes actuelles du monde du travail.

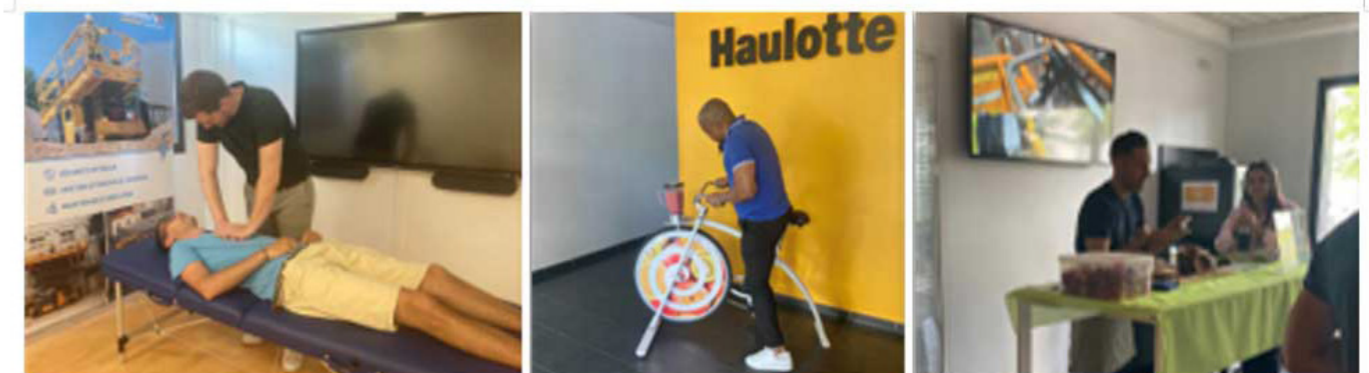


# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Chaque année, des événements autour de la Qualité de Vie au Travail sont organisés sur les sites.

Notre filiale française a organisé en 2023 une semaine complète sur la QVT, en lien avec la mission du groupe « Prendre soin des Personnes », avec notamment des séances d'Osthéopathie, des sessions de formation avec un nutritionniste, ou encore des séances de sophrologie.



Ce type d'événement est également organisé sur notre siège social.

## 1-4-3 Le dialogue social

Les dispositions ci-dessous concernent le périmètre France (Haulotte Group SA & Haulotte France), et le périmètre Roumanie pour les dispositions identifiées.

Le climat social positif au sein du groupe repose sur la mise en œuvre d'un dialogue social constructif, illustré par des accords d'entreprise et des politiques Ressources Humaines déclinées en pratiques, locales ou harmonisées, sur des sujets tels que la Qualité de vie et des conditions de travail et le Dialogue social.

Haulotte encourage un dialogue constant et constructif entre les Collaborateurs, les Managers, les Représentants du personnel et la Direction. Dans ce cadre, la place des Représentants du personnel élus par les collaborateurs est reconnue comme majeure. Forte d'une tradition de dialogue, plusieurs Accords collectifs ont ainsi été négociés et signés au sein de l'entreprise en 2023. Cela illustre l'excellent niveau des échanges aux sein des différentes instances et l'impact positif qu'ils ont eu sur le climat social et humain de l'entreprise.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## Evolution de l'accord sur le Télétravail régulier

Convaincu que le télétravail est un levier efficace pour faciliter la conciliation entre la vie professionnelle et personnelle, diminuer les contraintes et risques liés aux trajets, mais également un moyen de renforcer l'attractivité du modèle social d'Haulotte, la Direction a proposé aux partenaires sociaux d'ouvrir des discussions sur cette nouvelle forme d'organisation du temps de travail dès 2019.

Un nouvel accord, signé en décembre 2022, marque une nouvelle évolution. Les parties souhaitent développer le télétravail grâce à de la flexibilité sur le nombre de jours de télétravail régulier et les modalités de prise, en ajoutant la possibilité de prendre une journée de plus sur une semaine par mois. Dans une période où elle doit faire face à de forts enjeux économiques et de marché pour faire face à la concurrence mondiale, la Direction et les Partenaires sociaux s'accordent sur le fait que la qualité de l'échange et le travail collaboratif restent des facteurs déterminants de réussite dans la gestion de projets. Cet accord a été signé jusqu'au 31 décembre 2024, une commission courant 2024 va permettre de faire un état du dispositif et de ces nouvelles modalités.

Un accord a été signé en janvier 2022 pour la mise en place du télétravail dans l'usine en Roumanie.

## Accord sur la Qualité de Vie et des Conditions de Travail et l'égalité professionnelle

La diversité et la garantie de conditions de travail favorisent une bonne qualité de vie au travail, constituent le socle de la performance sociale et donc de la réussite globale de l'entreprise. À ce titre, une négociation entamée en décembre 2022, c'est conclu par un accord en janvier 2023 sur cette thématique. Cet accord quadriennal vise à promouvoir un équilibre entre la qualité de vie au travail, la performance collective et la qualité des services délivrés aux clients.

L'engagement des collaborateurs est une condition de réalisation des ambitions de l'entreprise et à la source de l'innovation. Cet engagement dépend de plusieurs conditions, notamment le contenu du travail, les opportunités de développement professionnel, le management et les relations de travail.

Dans le prolongement du programme de changement « Let's Dare Together », les engagements pris dans cet accord et les actions mises en place sont les suivantes :

- Accompagner nos collaborateurs à concilier au mieux leur vie professionnelle et leurs responsabilités familiales, notamment par l'aménagement des horaires ou la mise en œuvre du congé de proche aidant ;
- Créer des conditions de travail favorisant la qualité de vie au travail, en permettant à chacun de participer directement à l'amélioration de ses conditions de travail grâce aux outils du programme YELLO, en donnant du sens au travail et à l'action par la déclinaison de la stratégie et en développant des relations de travail de qualité avec le modèle de Leadership responsabilisant ;
- Garantir le droit à la déconnexion ;
- Promouvoir la mixité et l'égalité professionnelle, du process de recrutement à l'évolution professionnelle.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## **Accord de méthode relatif au déploiement du système de classification de la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie**

Dans la continuité des principes qui ont présidé à la négociation de branche, la Direction souhaite mettre en œuvre ces dispositions de manière concertée, consciente des enjeux en matière d'accompagnement du changement. La Direction et les organisations syndicales ont souhaité s'associer pour son déploiement dans le cadre d'une politique de dialogue social constructif.

Cet Accord d'entreprise décrit la méthodologie définie pour le déploiement du nouveau système de classification. Par ailleurs, en appui du rôle clé joué par les instances de représentation du personnel, légalement prévues sur la mise en place du nouveau système de classification de la Métallurgie, une commission paritaire de suivi est constituée.

## Accord relatif au Challenge Sécurité

Chaque année, Haulotte Group SA en France négocie un accord sur la sécurité avec des objectifs chiffrés pour chaque établissement en France, afin de favoriser l'implication des collaborateurs à la santé et à la sécurité des travailleurs qui est un élément clé de notre politique d'entreprise.

## Accords en lien avec la nouvelle convention collective de la métallurgie applicable au 1er janvier 2024

En 2023, les services Ressources Humaines en France ont travaillé sur ce déploiement tout au long de l'année. Des échanges avec les organisations syndicales ont eu lieu tout au long de l'année et ont conduit à la signature de plusieurs accords :

- En lien avec la nouvelle classification, l'accord temps de travail du groupe a été renégocié pour prendre en compte les modifications à venir.
- En lien avec les nouvelles dispositions de compensations salariales, un accord relatif à l'adaptation à la nouvelle convention collective a été signé, mettant fin à certains usages et renégociant des dispositions salariales pour les collaborateurs.
- L'accord annuel de NAO a aussi été signé en tenant compte des modifications liées à la nouvelle convention fin 2023.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 2 PRENDRE SOIN DE LA SOCIÉTÉ



### CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

**9** INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

**12** CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

**13** MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**17** PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

### 2-1 OFFRIR À NOS CLIENTS DES PRODUITS ET SOLUTIONS DE PLUS EN PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Le groupe Haulotte propose déjà une large gamme de machines électriques.

Mais pour continuer à offrir à nos clients des produits et solutions de plus en plus respectueux de l'environnement, l'objectif est de poursuivre l'électrification de la gamme de machines, et de développer de plus en plus d'innovations permettant de réduire l'impact sur l'environnement de l'utilisation de nos machines.

| Indicateur   | Unité | 2021 | 2022 | 2023      | Objectif 2025 | Périmètre |
|--|-------|------|------|-----------|---------------|-----------|
| Machines électriques vendues par rapport au total des machines vendues | %     | 73   | 70   | <b>78</b> | 75            | Groupe    |

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 2-1-1 Électrifier notre gammes de machines

Les villes du monde entier doivent relever le même défi : lutter contre la pollution atmosphérique, combattre le réchauffement climatique et offrir à leurs citoyens les meilleures conditions de vie possibles. De nombreuses villes et pays ont adopté des mesures limitant, voire interdisant, l'utilisation de véhicules et d'équipements très polluants. Les réglementations sur les moteurs, telles que STAGE en Europe et TIER en Amérique du Nord, sont de plus en plus strictes et exigent des technologies toujours plus sophistiquées et coûteuses.

Haulotte a annoncé en avril 2018 son engagement durable en abandonnant pas à pas l'ensemble des machines à propulsion diesel ou essence pour orienter sa production vers des équipements à propulsion électrique. Ainsi, Haulotte devient à ce moment un pionnier dans l'industrie des plateformes d'accès en tant qu'entreprise orientée « Blue ».

Comme première preuve de sa conviction, Haulotte a lancé la génération PULSEO.



PULSEO est la gamme de plates-formes élévatrices mobiles électriques tout-terrain de Haulotte. Des coûts énergétiques réduits, moins de pollution atmosphérique et sonore, le tout avec des performances optimales : telle est la promesse de l'architecture électrique des machines PULSEO. Les utilisateurs finaux et les opérateurs bénéficient d'une multitude de nouvelles opportunités : applications intérieures et extérieures, capacités tout-terrain, fonctionnement adapté aux zones à faibles émissions et à faible niveau de bruit.

Actuellement 6 machines sont présentes dans notre gamme PULSEO, 2 nacelle articulée tout-terrain électrique de 20m, 2 nacelles ciseaux tout-terrain électriques de 15m et 2 autres de 18m.

## 2-1-2 Développer des solutions et service pour réduire l'empreinte de l'utilisation de nos machines par les utilisateurs

Soucieux de réduire les émissions de ses machines liées à leur utilisation, et donc d'accompagner nos clients et utilisateurs vers la diminution de leurs émissions directes de gaz à effet de serre, Haulotte développe des innovations à valeur ajoutée environnementale.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Les technologies, fonctionnalités et innovations mises à disposition jusqu'à aujourd'hui sont :



Pendant que les utilisateurs sont en train de travailler en hauteur, les nacelles peuvent rester immobiles pendant plusieurs heures pendant la journée. Les moteurs fonctionnent encore et consomment de l'énergie alors qu'il n'y a aucune utilisation. Le Stop Emission System est un système START&STOP qui arrête le moteur après une période d'inactivité de 90 secondes. Cette technologie stoppe également le compteur horaire afin de ne comptabiliser que les heures effectuées.



En lien avec l'électrification de notre gamme, l'Activ Energy Management est une innovation qui permet d'optimiser les performances et d'allonger les durées de vie des batteries de machines en disposant d'un chargeur intelligent et de solutions centralisées de remplissage en eau. Les efforts de maintenance sont ainsi également simplifiés.



Le HVO (Hydrotreated Vegetable Oil) est désormais autorisé sur nos machines diesel. Le passage du diesel à l'HVO est l'occasion de réduire considérablement les émissions de CO2, de NOx et de particules. Les clients ont maintenant le choix de faire le plein de leur machine avec du diesel ou du HVO100.



SHERPAL est la solution télématique proposée à nos clients qui permet de fournir les données dont ils ont besoin pour gagner en productivité, optimiser les opérations et développer leur activité.

Cette solution permet entre autres :

- De réaliser des diagnostics à distance et d'optimiser les interventions, dans le but d'optimiser les déplacements des équipes techniques de nos clients
- De surveiller les comportements dangereux en étant informé de certaines situations. Cela renforce les actions de sensibilisation sur les risques encourus aux utilisateurs.
- D'adopter les bonnes pratiques énergétiques et de prolonger la durée de vie des batteries et des composants moteurs. Le module Energy Management s'assure du respect des consignes d'entretien.

D'autres fonctionnalités sont en cours de développement, et permettront à nos clients d'obtenir encore plus de données relatives à l'utilisation de nos machines.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 2-1-3 La recyclabilité de nos machines

En 2022, Haulotte a commencé à réaliser une étude sur le cycle de vie de ses machines, et a calculé un taux de recyclabilité pour celles encore sur le marché.

La recyclabilité est le procédé de recyclage théorique, quelle que soit l'existence de filière(s) de recyclage. L'indice de recyclabilité associé est calculé uniquement en fonction de la typologie des matériaux et des étapes de traitement. Cet indice permet de connaître la capacité de recyclage maximale. Cet indice prend en compte toutes les étapes de valorisation possibles en fonction de la norme ISO 16714 donnée pour les engins de terrassement.



Il s'agit du taux de recyclabilité de nos machines. C'est une moyenne des taux de recyclabilité calculée sur 39 machines de notre gamme.

Ce chiffre est maintenant communiqué auprès des équipes R&D, et va permettre d'alimenter notre démarche d'éco-conception en cours de déploiement, notamment dans le cadre du développement de nouveaux produits et services.

## 2-2 S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHÉ D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

| Indicateur                                     | Unité | 2021  | 2022  | 2023   | Objectif 2025 | Périmètre |
|--|-------|-------|-------|--------|---------------|-----------|
| Chiffre d'affaires lié à l'économie circulaire | K€    | 5 376 | 5 235 | 10 210 | 10 000        | Groupe    |

Afin de répondre aux nouveaux modes de consommation tournés vers l'économie circulaire, Haulotte a mis à disposition de ses clients plusieurs offres.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 2-2-1 Machines d'occasion certifiées : RESTART by Haulotte

Haulotte a mis en place un programme de reconditionnement dédié aux machines d'occasion de la marque. Le programme RESTART by Haulotte s'inscrit dans une démarche en faveur d'un développement plus durable : les nacelles d'occasion Haulotte sont rachetées puis revalorisées dans le RESTART CENTER, le premier centre de reconditionnement « constructeur » de nacelles d'occasion en Europe.

D'une superficie couverte de 3000m<sup>2</sup>, il capitalise sur un outil industriel performant et le savoir-faire technique des équipes Haulotte pour prolonger la durée de vie des machines.



Ce programme est une réponse aux attentes économiques et écologiques. RESTART by Haulotte offre une alternative financièrement avantageuse, et un modèle économique plus vertueux. En effet, ce programme participe activement à l'action d'économie circulaire. En rachetant et remettant en état des machines d'occasion, Haulotte repense la durée de vie de ses machines et rallonge leur cycle de vie. Ce travail de reconditionnement s'accompagne d'une gestion plus responsable des ressources afin de diminuer la consommation globale d'énergie.

En 2023, ce sont plus de **130 machines** (nacelles élévatrices et chariots) qui ont été reconditionnées.

## 2-2-2 Reconditionnement des machines de nos clients : 2<sup>nd</sup> Life



Une activité dédiée aux secondes vies de machines, Second Life, existe également au sein de nos offres. Ces solutions de reconditionnement prolongent également la durée de vie des machines de nos clients. Il peut s'agir d'un simple renouvellement esthétique à la réparation et au remplacement de pièces majeures, voire à l'ajout de nouvelles technologies. Dans tous les cas, lors de ces opérations, Haulotte prend en compte toutes les dernières normes en termes de Sécurité pour les utilisateurs, mais aussi les dernières normes environnementales.

En Europe, ce sont ainsi **164 machines** de nos clients qui ont vu leur durée de vie allongée par notre offre 2nd Life.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 2-3 ENCOURAGER LA SOLIDARITÉ ET L'ENGAGEMENT DE NOS COLLABORATEURS

En lien étroit avec notre mission, une de nos ambitions est d'encourager la solidarité et l'engagement de nos collaborateurs. Cette dynamique commence à montrer ses fruits en 2023 avec l'organisation d'actions à l'initiative de nos entités et de nos collaborateurs.

### 2-3-1 Soutenir les associations

Haulotte a lié, au travers de sa filiale française, un partenariat en 2023 avec l'association « LES P'TITS DOUDOUS »



Les P'tits Doudous est une association de soignants qui améliore le vécu, rassure et réduit l'anxiété des enfants et de leurs parents, avant, pendant et après leur passage au bloc opératoire. Grâce à des actions innovantes, incluant des activités ludiques et numériques, l'association cherche à réduire l'anxiété des enfants, diminuer la prémédication, les traumatismes post-opératoires et faciliter le travail des soignants.

Haulotte a choisi de soutenir cette association au travers de diverses actions de collectes et de recyclage sur les sites français, mais aussi au travers du projet « une course pour grandir ».



Haulotte est ainsi devenu mécène du bateau « Les p'tits doudous »

L'ambition autour de ce projet est de sensibiliser et mobiliser le grand public autour d'une cause, celle des enfants opérés, à travers la course au large en n'oubliant pas le volet environnemental. Armel TRIPON, le skipper de ce bateau, souhaite que ce projet soit au service de la transition écologique et sociale. C'est pourquoi avec tout un écosystème du territoire, il se lance dans la construction d'un bateau basé sur l'économie circulaire, qui naviguera aux couleurs de « Les P'tits Doudous »



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023



En 2023, Haulotte Australia a soutenu le loueur de machines Australien, HIRE AUSTRALIA, dans son programme « Elevating communities », visant à soutenir des associations locales dans la création et la réalisation de projets. Les subventions seront rendues possibles grâce à la location d'une nouvelle nacelle ciseaux que Hire Australia a acheté à Haulotte dans cette optique. Peinte en rose vif, la machine sera très visible sur les chantiers de la région, chaque dollar gagné grâce à la location de cette machine sera investi dans le programme de subventions « Elevating Communities ». Haulotte a proposé de soutenir ce programme en fournissant la peinture personnalisée, la livraison gratuite et en contribuant au financement de la première subvention.

## 2-3-2 Soutenir les communautés locales

Nos entités participent également au soutien de leur communauté, que ce soit en partenariat avec les sociétés voisines, ou encore en partenariat avec leur ville d'implantation.

Notre filiale française, implantée à Saint-Priest (69) a participé à plusieurs événements avec d'autres acteurs industriels de leur zone, dont un nettoyage de la zone industrielle de Saint Priest, un don du sang organisé avec les entreprises voisines, ou encore la réalisation d'une fresque du climat commune.



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Notre usine d'Arges en Roumanie est également très active dans sa zone d'implantation, avec un soutien aux équipes sportives locales, du temps alloué aux collaborateurs pour réaliser des actions de bénévolats auprès de familles dans le besoin ou des écoles, ou encore du replantage d'arbres dans la zone industrielle



## 2-4 RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS ACTIVITÉS

| Indicateur   | Unité  | 2021                             | 2022                             | 2023   | Objectif 2025   | Périmètre                     |
|--|--------|----------------------------------|----------------------------------|--------|-----------------|-------------------------------|
| Collaborateurs concernés par des certifications environnementales          | Nombre | <1100                            | 1191                             | 1357   | >1500           | Groupe                        |
| Taux de déchets recyclés   | %      | 74                               | 72                               | 75     | 75              | France et usine Roumanie      |
| Empreinte carbone du groupe basée sur le GHG protocol (scope 1 et scope 2) | TeqCO2 | Non mesuré sur le même périmètre | Non mesuré sur le même périmètre | 16 254 | A venir en 2026 | Sites de production Européens |



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Dans le contexte actuel où le changement climatique est au cœur des débats et est aujourd'hui indéniable, il est essentiel de faire de ce sujet l'une de nos préoccupations pour l'avenir. Ainsi, en tant que Groupe présent sur différents continents sujets à des contraintes climatiques diverses, Haulotte est exposé à cet enjeu et l'intègre dans ses réflexions. En effet, Haulotte doit prendre en compte le changement climatique dans ses activités, aussi bien s'agissant de ses produits, de son processus de production, que des lieux de production et vente.

## 2-4-1 Notre empreinte carbone

Afin d'identifier les postes de CO2 les plus importants, Haulotte a réalisé en décembre 2022 avec l'aide d'un cabinet de consultants externes un bilan carbone sur l'ensemble de sa chaîne de valeurs. Ce bilan a permis d'analyser l'ensemble des sources d'émissions de gaz à effet de serre générées directement ou indirectement par les activités du groupe, en amont et en aval (scopes 1, 2 et 3 selon le GHG protocol).

L'année 2023 a permis d'élargir le périmètre de calcul de ce bilan carbone et d'améliorer le suivi et la prise en compte de plusieurs facteurs.

Nous disposons maintenant d'un scope 1 et 2 sur l'ensemble du groupe, et d'un scope 3 couvrant 63% des effectifs du groupe en terme d'Equivalent Temps Plein.

Notre objectif est maintenant d'avoir un périmètre complet du bilan carbone en 2024 et 2025, pour pouvoir annoncer une trajectoire carbone en 2026

Plusieurs éléments ont été travaillés en 2023 pour alimenter ce bilan :

- Nouveau calcul de l'empreinte carbone de nos machines, avec une meilleure prise en compte de la localisation des composants les constituant
- Calcul des émissions carbone de chacune de nos machines de la gamme par heure de mouvement
- Prise en compte des émissions CO2 des pièces détachées commandées par notre Hub Logistique européen
- Ajout des émissions liées à différentes catégories non présentes les années précédentes
- Ajout des émissions liées au télétravail de nos collaborateurs

### Emissions des scopes 1 et 2 (2023)

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

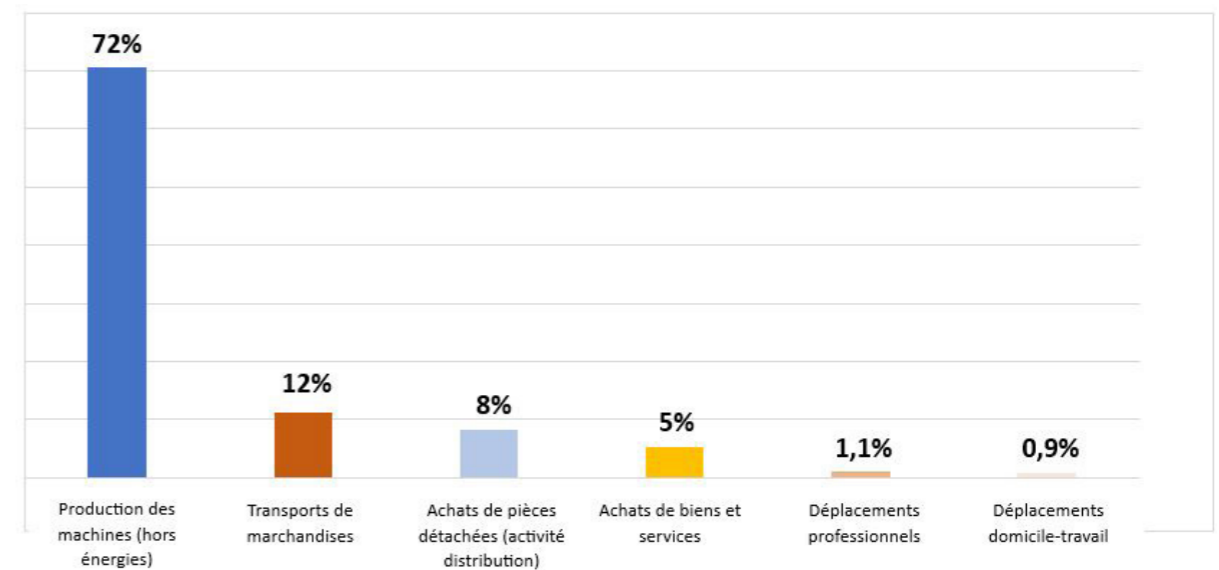
| Périmètre Groupe  | teqCO2 | Type d'émissions   |
|---|--------|--|
| Scope 1<br>émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entité qui reporte  | 15 338 | -Consommation de gaz pour les lignes peintures des sites de production<br>-Consommation de carburant liée aux activités de maintenance itinérantes |
| Scope 2<br>émissions indirectes provenant de la consommation d'électricité, de la chaleur ou de la vapeur nécessaire à la fabrication du produit ou au fonctionnement de l'entité qui reporte | 916    | -Consommation d'électricité des entités du groupe  |

Plusieurs actions et projets, menés en 2023, contribuent à la réduction de notre empreinte carbone. Cette contribution est différente selon le scope considéré :

| Scope(s) concernés   | Description de l'action                                | Page de la DPEF |
|----------------------|--|-----------------|
| <b>SCOPE 1&amp;2</b> | Certifications environnementales des entités du groupe | p.66            |
|                      | Actions d'économies d'énergies                         | p.67            |

### Répartition de notre scope 3

Le groupe n'a pas encore quantifié à ce jour l'intégralité des émissions du scope 3. Mais l'exercice engagé depuis 2022 a permis de déterminer les impacts majeurs de ses activités sur le périmètre Europe :



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Nous devons maintenant travailler à calculer à l'échelle du groupe ce scope 3 pour confirmer et préciser les postes significatifs d'émissions de Gaz à Effet de Serre sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Nous avons ainsi commencé à travailler avec nos parties prenantes à la récupération de toutes les données liées à l'utilisation de nos machines par les utilisateurs et à leur fin de vie. Une analyse détaillée devra ensuite être réalisée afin de trouver l'indicateur adéquat qui nous permettra de mesurer exactement les progrès réalisés dans la réduction de nos émissions carbone. Cet indicateur, ainsi que les émissions du scope 3 seront annoncés en même temps que notre trajectoire carbone en 2026.

Mais nous n'attendons pas cette trajectoire carbone pour commencer à travailler sur la réduction de nos émissions liées au scope 3. Ainsi, en 2023, plusieurs actions et projets ont contribué à la réduction de notre empreinte carbone.

| Scope concerné | Description de l'action  | Page de la DPEF |
|----------------|--|-----------------|
| SCOPE 3        | Actions liées à l'utilisation de l'eau                                       | p.68            |
|                | Electrification de notre gamme   | p.57            |
|                | Solutions et services diminuant l'impact de nos machines sur l'environnement | p.58            |
|                | Politique voyage et actions sur les déplacements de nos collaborateurs       | p.69            |
|                | Recyclabilité de nos machines  | p.59            |
|                | Audit des fournisseurs sur des critères RSE                                  | p.83            |
|                | Actions sur nos Systèmes d'Information                                       | p.88            |

## 2-4-2 La gestion de nos risques environnementaux et nos certifications ISO 14001

Notre programme d'excellence opérationnelle met à disposition de l'ensemble des sites les outils nécessaires à la gestion des risques environnementaux. Nous pouvons y retrouver notamment tous les outils d'analyse de risques liés à l'environnement, mais aussi des mécanismes de collectes de bonnes pratiques et d'idées d'amélioration sur ces thématiques. Ainsi tous les sites du groupe peuvent les utiliser et réfléchir à la façon de diminuer leur impact sur l'environnement.

Aussi, lors de l'implantation de nos diverses entités, le contexte climatique de la zone choisie est pris en compte afin d'anticiper les événements climatiques qui pourraient impacter notre activité.

Pour les nouvelles implantations, nous prenons par exemple en compte les risques sismiques des zones concernées et sommes accompagnés par nos assureurs pour les études liées à la situation des locaux choisis.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Le groupe s'est engagé depuis plusieurs années à doter ses entités d'un système de management de l'environnement selon le référentiel ISO 14001. Actuellement, 11 sites sont certifiés ISO 14001, dont le siège social, nos 5 usines, notre Hub logistique européen, et 4 de nos filiales de distribution.

**78%** de nos collaborateurs travaillent dorénavant sur des sites certifiés ISO 14001.

Chaque entité certifiée par un système de management de l'environnement ISO 14001, analyse son contexte et son impact environnemental afin de le réduire au travers de plans d'action.

Sur ces sites, en plus de garantir un suivi et un respect des réglementations locales en matière d'environnement, des actions sont régulièrement lancées sur le tri des déchets et les économies d'énergie.

2 nouvelles entités sont venues rejoindre la certification ISO 14001 groupe en 2023 : Haulotte Italia (Milan - Italie) et Haulotte Iberica (Madrid - Espagne).

Nos filiales de distribution en Allemagne et en Pologne ont commencé le travail pour se certifier, et ont maintenant un système d'analyse de la réglementation environnementale qui leur est applicable.

## 2-4-3 Optimiser et réduire l'utilisation de nos ressources

### Optimiser et réduire notre consommation d'énergies

Le tableau ci-dessous représente les consommations énergétiques de l'ensemble des entités du groupe.

| Consommations énergétiques | 2021                  | 2022       | 2023              |
|----------------------------|-----------------------|------------|-------------------|
| Gaz en kWh                 | Pas le même périmètre | 40 445 090 | <b>40 235 418</b> |
| Electricité en kWh         | Pas le même périmètre | 15 079 614 | <b>16 045 559</b> |

Périmètre : groupe  
Coefficient conversion gaz

Les consommations de gaz sont localisées principalement sur nos sites de production. Sur ces sites, le gaz est majoritairement utilisé pour le fonctionnement de nos lignes peintures. Depuis 2022, des actions ont été menées sur nos différents sites de production, pour réduire ces consommations. Ainsi, plusieurs optimisations ont été réalisées sur les équipements de la ligne, en termes de temps d'ouverture et de températures de cuisson et de séchage. Des compteurs de consommation sont maintenant installés sur les principaux postes de consommation, et permettent de suivre les éventuelles dérives à la semaine.

En 2023, nous avons produit 15% de machines supplémentaires par rapport à 2022. Les consommations de gaz ont légèrement diminué en 2023 et les consommations du groupe ont augmenté de 6% en électricité. Cela montre l'efficacité des actions qui ont été mises en place sur les lignes peinture et sur l'ensemble des sites.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Sur nos filiales de distribution, les actions ont été menées principalement sur les consommations électriques, avec notamment l'installation de panneaux photovoltaïques dans nos entités anglaises, allemandes et espagnoles. Des projets sont en cours pour la France.

## Optimiser et réduire notre consommation d'eau

Sur nos sites de production, l'eau est une ressource utilisée principalement sur nos lignes de peinture, et pour le lavage des machines avant expédition. Sur les sites européens, aucun rejet en eau des lignes peinture n'est effectué en dehors des limites de propriété. Sur nos autres sites, un traitement en amont est effectué pour enlever toute trace de polluants, avant rejet.

Ces sites ont tous des compteurs dédiés pour contrôler les consommations et vérifier la présence d'éventuelles fuites.

Sur nos filiales de distribution, l'eau est utilisée principalement pour le nettoyage de nos machines avant mise à disposition de nos clients, et à usage sanitaire.

Certaines filiales, comme notre filiale italienne, ont une zone dédiée pour le nettoyage des machines en intérieur, en circuit fermé. Ce qui veut dire que l'eau est continuellement régénérée et réintroduite dans le circuit de nettoyage.

Les sites de production et les filiales de distribution ont des séparateurs d'hydrocarbures reliées à la zone de nettoyage, afin de débarrasser les eaux avant rejet d'éventuelles pollutions.

En 2023, au niveau groupe et sur l'ensemble de nos sites, **11 173 m3** d'eau ont été utilisés.

(Périmètre exact : Europe hors usine Arges et filiale Russe / Amérique hors filiale brésilienne et North America / Asie hors filiales Inde, Japon et Chine)

## Optimiser le recyclage et la valorisation de nos déchets

Haulotte veille à maîtriser ses productions de déchets à tous les stades de son activité, aussi bien au niveau des sites de production que les hubs et filiales de distribution.

Nous distinguons 2 types de déchets :

- Les déchets Industriels Banals (DIB) qui peuvent être assimilés aux ordures ménagères de par leurs similitudes de composition avec celles-ci. Ils ne sont ni inertes, ni dangereux. Ce sont par exemple des chutes, des rebuts, emballages et sont essentiellement composés de verre, de plastiques, de métaux, de caoutchouc, de textile, de papiers, de bois, de matières organiques animales ou végétales.
- Les Déchets Industriels Dangereux (DID) qui peuvent générer des nuisances pour l'homme et pour l'environnement en présentant une ou plusieurs propriétés de danger énumérées à l'annexe I du décret du 18 avril 2002. Ces propriétés justifient des précautions particulières et font l'objet d'un contrôle administratif renforcé.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Haulotte a instauré un mécanisme de suivi et de gestion des déchets, qui va dans le sens du développement du recyclage et de la valorisation.

| Tonne de déchets triés                    | 2021  | 2022  | 2023         |
|---|-------|-------|--------------|
| Tonnes Déchets Industriels Banals (DIB)   | 2 388 | 3 560 | <b>4 200</b> |
| Tonnes Déchets Industriels Spéciaux (DIS) | 564   | 520   | <b>1 030</b> |

Périmètre : France et Roumanie

L'augmentation des déchets s'explique par une augmentation de production en 2023. Nous travaillons maintenant à récupérer les données des déchets de l'intégralité de nos sites industriels, dont notre usine en Chine.

Ainsi, pour les déchets de production, nous valorisons nos déchets industriels proportionnellement au niveau de production pour permettre leur réutilisation dans certains cas. Pour plus de fiabilité, l'indicateur de suivi utilisé le poids de déchets utilisé par machine selon son poids (Kg de déchets / Kg de machines), car il peut y avoir un écart significatif de poids d'un modèle de machine à un autre.

Par ailleurs, nous appliquons un tri permettant de valoriser/recycler certains types de déchets banals. Au niveau de nos sites, la maîtrise de la gestion des déchets s'articule autour d'étapes fondamentales :

- Une identification des déchets avec des consignes présentées lors de formations environnementales,
- Une vérification de la conformité réglementaire de nos prestataires déchets,
- Une charte couleur : 1 déchet = 1 benne = 1 couleur : cette méthode permet de créer des automatismes et d'améliorer le tri à la source,
- Leur stockage (armoire en rétention pour les déchets liquides, respect des compatibilités entre produits, une identification pour faciliter leur évacuation, l'utilisation de compacteur à carton...),
- Leur traçabilité (bordereaux de suivi des déchets dangereux, registres déchets, déclarations),
- Leur traitement, avec la connaissance technique et réglementaire des filières, sous la responsabilité du site,
- Un suivi périodique lors de visites terrain,
- Une élimination des déchets en fonction de leur composition : valorisation matière ou énergétique et recyclage principalement

## Réduire l'empreinte de nos déplacements

Haulotte a mis à jour sa politique voyage en 2023. Il y est rappelé notamment que le déplacement à privilégier pour les déplacements professionnels est le train.

En ce qui concerne les déplacements domicile-travail, Haulotte a initié en 2022 la mise en place d'une étude de mobilité pour ses entités françaises. Ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la démarche de développement durable du groupe a pour but d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble de nos salariés, et de développer l'utilisation de modes de transport modaux.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

A ce jour, la cartographie des lieux d'habitation des salariés par rapport à leur zone de travail a été réalisée sur tous les établissements français.

Pour donner suite à cette étude, une application de covoiturage a été mise à disposition de l'ensemble des collaborateurs français du groupe en novembre 2022. Cette application a été réalisée en collaboration avec la société JEEKAN et permet de faciliter les covoiturages. Elle permet également de collecter les données liées aux déplacements domicile-travail de nos collaborateurs.

En 2023, afin d'inciter ses collaborateurs à plus de covoiturage, Haulotte a lancé une prime covoiturage pour les collaborateurs réalisant à partir de 44 trajets dans l'année en covoiturage.

C'est ainsi que plus de 90 collaborateurs ont reçu cette prime en 2023.

Cette opération sera reconduite en 2024, avec la mise en place d'une nouvelle application qui permettra de capter également l'ensemble des mobilités douces utilisées par nos collaborateurs.



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 3 PRENDRE SOIN DES PARTENAIRES



CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ**
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE**
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES**
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS**

### 3-1 PROPOSER DES PRODUITS DE QUALITÉ, TOUJOURS PLUS SÛRS ET PLUS DURABLES

| INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE            |       |      |      |      |               |   |
|--|-------|------|------|------|---------------|---|
| Indicateur                                 | Unité | 2021 | 2022 | 2023 | Objectif 2025 | Périmètre   |
| Effort de R&D (en % du chiffre d'affaires) | %     | 3,2  | 2,9  | 1,9  | non fixé      | Groupe (R&D centralisée au sein d'Haulotte Group) |

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Il est nécessaire pour le groupe d'innover pour assurer sa croissance, proposer de nouvelles gammes de machines et/ou de services et garder ainsi une position de leader sur le marché. En choisissant de placer l'innovation au cœur de sa stratégie, Haulotte assure sa compétitivité.

Ainsi, notre objectif est de maintenir une politique R&D toujours plus dynamique afin de faire face aux nouveaux défis auxquels le Groupe pourra être confronté, mais aussi de développer nos produits en prenant en compte les droits des tiers en la matière tout en s'assurant de la protection de nos propres droits de propriété intellectuelle.

En 2023, le taux a légèrement diminué par rapport à 2022, dû principalement à l'augmentation du chiffre d'affaires. Mais le groupe a maintenu ses frais de développement par rapport à 2022.

## 3-1-1 Des innovations pour toujours plus de sécurité pour nos utilisateurs

Le travail en hauteur est un risque important dans le monde du travail. En France, par exemple, les chutes de hauteur sont la 3ème cause de mortalité au travail ainsi que d'incapacités permanentes identifiées (source Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités). Les machines et les services proposées par Haulotte renforcent, de part leur nature, la sécurité des utilisateurs en situation de travail en hauteur. Mais le risque est quand même bien présent.

C'est pourquoi Haulotte cherche en permanence de nouvelles innovations en matière de sécurité des utilisateurs.

Les technologies, fonctionnalités et innovations mises à disposition jusqu'à aujourd'hui sont :



Cette barre, disponible sur nos machines articulées et télescopiques, réduit les risques d'écrasement de l'opérateur. En situation de danger l'opérateur est projeté contre la barre, la machine s'arrête automatiquement. Le débattement de sécurité protège l'opérateur. Cette barre s'intègre dans le capot de protection du pupitre haut.



Charger et décharger une machine d'un camion est une procédure délicate, surtout dans des conditions de visibilité limitée, comme au crépuscule ou au lever du soleil. Complètement intégré, notre système permet d'éclairer les pupitres de commande ainsi que la zone d'évolution de la machine. L'opérateur peut ainsi effectuer les manœuvres de chargement et déchargement en toute sécurité.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

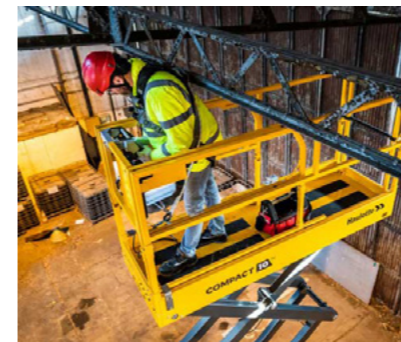


De nombreuses applications nécessitent l'utilisation de matériel lourd. Afin de limiter le nombre d'allers-retours, entre le sol et la zone de travail, et éviter les précipitations, la double-charge permet d'augmenter la charge embarquée dans le panier. L'enveloppe de travail est dans ce cas réduite pour garantir la stabilité de la machine.

Les nouvelles fonctionnalités et innovations développées en 2023 sont :



FASTN est le premier ancrage actif et universel pour nacelles élévatrices. Cette innovation lutte contre une des premières causes de mortalité sur nacelles, émet des alertes sonores et visuelles lorsque l'opérateur n'est pas attaché au système, et fournit des données clés pour le management de la sécurité.



Secondary Guarding System (SGS) : Haulotte a développé un nouveau système de prévention d'écrasement sur ses ciseaux de gamme COMPACT. Ce système utilise la technologie LIDAR pour monitorer la position du conducteur et ses mouvements en temps réel. Le système coupe ainsi tous les mouvements de la machine lorsque le conducteur se rapproche subitement du pupitre haut.



Un chantier de construction est un endroit difficile pour les utilisateurs de machines : les opérateurs et leurs équipements de protection sont de plus en plus lourds, et de nombreuses applications nécessitent de soulever de lourdes charges. Et les nacelles tout-terrain travaillent régulièrement sur des terrains accidentés. Lorsque l'inclinaison ou la charge sont trop élevées, la machine ne peut pas s'élever, ce qui limite la productivité. Haulotte Dual Reach est la solution pour gagner en productivité et en flexibilité sur les terrains accidentés. Grâce à une enveloppe restreinte, la capacité de charge et l'inclinaison peuvent être augmentées.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 3-1-2 Une organisation autour de la sécurité de nos utilisateurs

Pour que les utilisateurs puissent travailler en toute sécurité sur les nacelles élévatrices Haulotte, il est essentiel qu'elles soient entretenues conformément aux instructions des manuels et que nos clients soient au courant des campagnes de sécurité lancées par Haulotte. C'est pourquoi Haulotte met en place des procédures simplifiées, avec une boîte à outils numérique, pour faciliter l'accès aux informations relatives à la sécurité.

« La sécurité avant tout » est la devise de Haulotte depuis sa création. Pour s'assurer que les machines sont utilisées dans des conditions de sécurité optimales, Haulotte a mis en place depuis longtemps des processus d'analyse des problèmes signalés par ses clients qui peuvent conduire au lancement de campagnes de sécurité lorsqu'elles sont jugées nécessaires.

Depuis 2019, tout est mis en œuvre pour simplifier la vie des propriétaires de machines grâce aux outils numériques. Haulotte a développé son « Safety web » pour que les clients puissent facilement s'identifier sur la plateforme digitale et enregistrer une machine qu'ils viennent d'acquérir, signaler un incident, ou vérifier si un engin est concerné par une campagne de sécurité.

Sur le site « haulotte.com », l'utilisateur entre le numéro de série de la machine pour recevoir des informations techniques sur les éventuelles campagnes de sécurité.



Sur la plateforme MyHaulotte.com, le client abonné peut consulter les informations techniques relatives à son parc de machines et les campagnes de sécurité.

Lors de la recherche d'une pièce détachée sur le site dédié, le demandeur sera également automatiquement informé en saisissant le numéro de série de la machine.

De la conception au service après-vente, la dimension sécurité est intégrée à toutes les étapes de la vie des machines Haulotte. Le département Sécurité des produits est impliqué dans le travail des bureaux d'études, de la conception des machines à la formation aux processus de sécurité des responsables de service dans les différentes zones du monde.

Chaque mois, notre comité de sécurité des produits analyse les demandes des services qualité des usines et les rapports d'incidents du monde entier afin de décider si des campagnes doivent être lancées pour optimiser l'utilisation et la sécurité de nos machines.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 3-1-3 Maintien du dynamisme de la politique R&D, respect du droit des tiers et protection de nos droits

Une veille technologique continue est mise en place afin d'être toujours informé des nouvelles innovations disponibles sur le marché.

La Société a développé un Plan de management du risque de propriété intellectuelle pour implémenter des moyens de maîtrise de ce risque avec toutes les directions concernées. Il existe également un Comité de propriété intellectuelle permettant d'échanger sur les sujets en cours et d'assurer la diffusion des informations importantes.

Par ailleurs, la Société reconnaît de manière élargie les créateurs, au-delà des inventions brevetables. Elle reconnaît et respecte les inventeurs et créateurs d'idées innovantes (politique invention des salariés).

Pour finir, au cours du processus de création de projet, un avis propriété intellectuelle est obligatoire au passage de certaines étapes.

Les principales actions dans ce domaine sont réalisées par le responsable Propriété Industrielle (PI). Il réalise régulièrement une veille concurrentielle et technologique (liberté d'exploitation, état de la technique) afin de s'assurer de ne pas porter atteinte aux droits des tiers.

Cela lui permet également d'évaluer la disponibilité des droits de propriété intellectuelle et de vérifier le respect de nos droits par le tiers.

Par ailleurs, le responsable PI cherche à optimiser notre politique de propriété intellectuelle et de propriété industrielle en sensibilisant et impliquant l'ensemble des collaborateurs Haulotte dans le management du risque PI. Ainsi, à titre d'exemple, les résultats de la veille périodique sont diffusés au sein des équipes via des bulletins de veille mensuels. De plus, une revue de bulletin de veille, pluridisciplinaire, a été mise en place pour analyser de façon plus approfondie les inventions concurrentes.

Pour finir, le responsable PI renforce nos droits de propriété intellectuelle en protégeant nos innovations par des dépôts de titres.

32

C'est le nombre de dépôts de titres de propriété intellectuelle dont, 5 brevets, 2 marques et 25 enveloppes SOLEAU

*Seuls les 1ers dépôts sont pris en compte (les dépôts non provisoires US et les extensions à l'étranger qui se basent sur ces 1ers dépôts ne sont pas comptabilisés ici)*

Ainsi, il résulte que l'ensemble des rapports sont sécurisés lors de collaboration avec des tiers pour instaurer un dialogue en toute confiance.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 3-2 PLACER L'ÉTHIQUE AU CŒUR DE LA CONDUITE DE NOS ACTIVITÉS

### 3-2-1 Traitement des alertes

Toute entreprise multinationale est exposée à diverses réglementations en matière de fiscalité, ce qui complexifie les flux et les contrôles. Le Groupe compte 5 sites de production et opère commercialement dans plus de 150 pays. Ceci représente donc une diversité conséquente en termes de fiscalité. De ce fait, Haulotte se doit de mener une politique fiscale responsable.

Par ailleurs, les entreprises multinationales implantées dans différentes parties du monde soumises à des réglementations, cultures ou coutumes différentes, doivent faire face à un défi important qui est celui de la lutte contre la corruption.

Conformément à la loi Sapin 2, afin de lutter activement contre toute forme de corruption, l'entreprise a adopté un code de conduite et a également mis en place des outils et processus nécessaires à la prévention.

Avec une implémentation dans 24 pays, le Groupe s'engage à respecter les réglementations fiscales locales en vigueur. Le Groupe s'attache à assurer le principe de pleine concurrence fiscale par l'intermédiaire d'une politique de prix de transfert. En France, une attitude pro-active de partenariat fiscal a été engagée en 2019.

| Indicateur  | Unité  | 2021 | 2022 | 2023 | Objectif     | Périmètre  |
|---|--------|------|------|------|--------------|--|
| Alertes émises sur l'outil dédié  | Nombre | 0    | 0    | 1    | /            | Haulotte Group S.A. (L'Horme, Reims, Le Creusot, Lorette) et Haulotte France |
| Délai de traitement moyen des alertes de corruption émises  | Jours  | N/A  | N/A  | 2j   | Moins de 20j | Haulotte Group S.A. (L'Horme, Reims, Le Creusot, Lorette) et Haulotte France |
| Salariés « obligatoires » formés à la lutte contre la corruption<br><small>(Accès Haulotte Academy)</small> | %      | /    | 96   | 100  | 100          | Haulotte Group S.A. (L'Horme, Reims, Le Creusot, Lorette) et Haulotte France |

### 3-2-2 Application d'un business model sain et conforme à notre savoir-faire et à la réglementation française

Haulotte Group S.A et Haulotte France ont adopté un code de conduite anti-corruption (loi Sapin 2) validé par la direction et les instances représentatives du personnel pour le périmètre France. Ce code de conduite se trouve en annexe de leur règlement intérieur, et a été diffusé le 12 novembre 2019.

En 2021, ce code de conduite a été annexé au contrat de travail de tout nouvel embauché. Il a depuis fait l'objet d'une mise à jour rendue opposable à l'ensemble des salariés au mois de septembre 2023.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Il est également consultable sur l'intranet de l'entreprise et sur le site [www.haulotte.com](http://www.haulotte.com). L'adoption du code de conduite Anti-Corruption permet à l'entreprise de réaffirmer son engagement à mener ses activités au plus haut niveau d'éthique et en conformité avec l'ensemble des obligations légales applicables.

Par ailleurs, les entités françaises du Groupe ont également mis en place un outil de lancement d'alertes anonyme pour toute personne qui détiendrait des éléments et suspicions d'inconduites pouvant notamment constituer des faits de corruption. La plateforme est hébergée par la société WhistleB, qui garantit l'anonymat des éventuelles alertes et le cryptage des données recueillies.

Haulotte Group veille à garantir l'accès à cet outil à toute personne, y compris aux tiers, qui souhaite lancer une alerte par le biais d'un lien consultable sur le site [haulotte.com](http://haulotte.com).

Les éventuelles alertes sont adressées au Secrétaire Général, ou en cas de mise en cause de cette fonction, au Directeur Général Délégué.

En septembre 2023, les entités françaises du Groupe ont intégré dans leur règlement intérieur une nouvelle procédure de lancement d'alerte afin d'encadrer le processus de lancement d'alerte et de garantir la protection des lanceurs d'alerte.

En parallèle, une procédure interne d'enquête et de traitement des alertes reçues a également été établie. L'objectif de cette procédure est de déterminer les actions à déployer de sorte à assurer le bon traitement de tout éventuel signalement.



C'est l'objectif de nombre de jours maximum pour la prise en compte des alertes de corruption émises et l'envoi de l'accusé réception au lanceur de l'alerte. Le risk manager a un accès administrateur à la plateforme afin de s'assurer que les alertes soient prises en compte dans ce délai.

Cet outil peut également servir de questionnaire anonyme pour aider à la prise de décisions.

Le 27 Février 2022 a été mis en ligne sur Haulotte Academy un e-learning afin, notamment, de former les salariés aux principes définis dans le code de conduite, de les sensibiliser aux différents aspects que recouvre la notion de « corruption » et de leur expliquer le fonctionnement de la plateforme d'alertes.

Haulotte a déterminé les postes pour lesquels les salariés doivent obligatoirement suivre cet e-learning sur la base de la potentialité d'exposition au risque de corruption.



C'est le nombre de personnes identifiées, de par leur fonction, comme pouvant être exposées aux risques de corruption, et, devant, à ce titre, être obligatoirement formées à la lutte contre la corruption.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

## RAPPORT 2023

| Typologie d'apprenant   | Taux de réalisation au 31/12/2023   |
|---|---|
| Salariés inscrits en obligatoire  | 100%  |
| Salariés inscrits sur la base du volontariat (hors participants obligatoires) | 65% des inscrits ont terminé la formation +10% des inscrits n'ayant pas terminé la formation sont en cours de réalisation |




Pour finir, le Groupe a validé, au cours de l'exercice 2023, un plan d'action visant à :

- Adopter – sur la base du code de conduite anti-corruption de la société mère – des codes de conduite propres à chacune des filiales du Groupe ;
- Elargir le périmètre de la plateforme de lancement d'alerte à l'ensemble des entités Haulotte ;
- Permettre un accès au e-learning anti-corruption à l'ensemble du Groupe.

L'objectif étant, à terme, pour le Groupe de s'assurer que l'ensemble des entités le composant bénéficie de politiques communes promouvant les mêmes garanties en 2024.

### 3-3 PROMOUVOIR DES PRATIQUES RESPONSABLES AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES

#### 3-3-1 La relation avec nos clients

| Indicateur  | Unité  | 2021 | 2021  | 2022   | Objectif 2023-2025   | Périmètre |
|---|--------|------|---|--|--|-----------|
| <b>CLIENTS</b>  |        |      |   |  |  |           |
| Collaborateurs concernés par des certifications Qualité | Nombre | /    | <br>1197 | <br>1357 | <br>>1500 | Groupe    |

#### La satisfaction client au coeur de nos préoccupations

Une démarche Qualité a été mise en place au sein des sites de production du groupe depuis plusieurs années, avec des certifications ISO 9001. Cette démarche est maintenant étendue aux filiales de distribution. En 2023, 2 nouvelles filiales ont intégré le certificat groupe : Haulotte Italia (Milan) et Haulotte Iberica (Madrid).

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

## RAPPORT 2023

L'indicateur que nous suivons mensuellement pour la satisfaction client est le taux moyen d'intervention, ou encore taux de garantie. Il permet de calculer le pourcentage de pannes de machines sous garantie. Plus cet indicateur est faible, plus la fiabilité de nos machines sur les premières années est bonne. Cette fiabilité est pour nous très importante, et gage de satisfaction pour nos clients.

La satisfaction client est mesurée également régulièrement par toutes les équipes en contact direct avec les clients. Ainsi, les commerciaux, les techniciens itinérants et les équipes des call centers reçoivent les remarques, commentaires, suggestions d'amélioration et les plaintes et les traitent rapidement. Cette satisfaction est ainsi mesurée régulièrement dans les entités du groupe.

De plus, tous les 3 ans, Haulotte réalise une Customer Satisfaction Survey à grande échelle, avec l'aide d'une société spécialisée. L'objectif de cette enquête est de mesurer la satisfaction et la fidélité des clients de Haulotte et comparer l'évolution à celle de l'enquête précédente, et aussi d'identifier les attentes des clients et les points de satisfaction à mesurer.

Ainsi, en 2023, 32% de la base de données clients a été interrogée.

Le score de satisfaction globale en 2023 est de **7,48/10**. Il était de 7,85/10 lors de la dernière enquête réalisée en 2019.

Cette baisse du résultat s'explique en partie par une année 2023 marquée par un manque de disponibilité de pièces détachées pour nos machines et donc des livraisons parfois retardées par rapport aux prévisions, surtout en début d'année. Ces retards se sont nettement améliorés en cours d'année, et s'améliorent encore.

Toutes les équipes sont maintenant engagées dans une analyse détaillée des résultats de cette enquête, afin d'identifier les leviers d'action pour satisfaire au mieux l'ensemble de nos clients. Notre programme d'Excellence Opérationnelle YELLO fournit les outils qui vont permettre de réaliser cette analyse et de suivre les engagements.

D'autres éléments ressortent également de cette enquête. Globalement, Haulotte est perçue comme « un constructeur avec lequel vous pouvez travailler en toute confiance et transparence » et « un constructeur de machines de qualité ». Nos distributeurs sont aussi très satisfaits de la qualité globale de nos machines et de nos solutions, ont une très bonne satisfaction concernant la création de valeurs et les innovations qui sont offertes.



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## Les événements clients et les salons

Haulotte est présent régulièrement sur plusieurs salons, et réfléchit à chaque fois à innover et à soigner son impact sur l'environnement. Ce qui a été démontré, notamment sur le salon APEX de juin 2023.

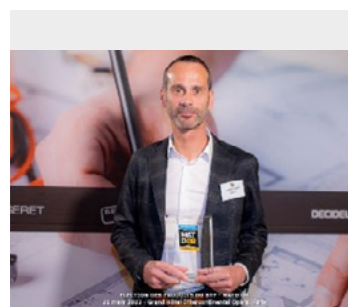


APEX est un rendez-vous incontournable pour la profession et notamment pour les Loueurs, ce salon qui ouvre ses portes tous les 3 ans, alternativement à Maastricht et Amsterdam, avait posé ses valises au MECC de Maastricht du 6 au 8 Juin.

Pour cette édition, Haulotte avait choisi de faire un « pas de côté » pour casser les codes et les conventions attendues sur tous les salons : montrer ses équipements ! Parce que nos partenaires méritent plus qu'un showroom, Haulotte avait choisi de ne pas exposer de nacelles sur son stand de 160m<sup>2</sup>, avec l'objectif de créer la surprise auprès de ses partenaires et clients !

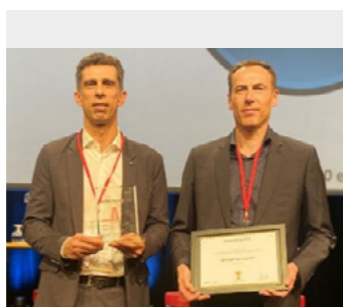
## La reconnaissance par les clients

L'ensemble des actions de notre quotidien en faveur de la satisfaction client, est récompensé régulièrement par les clients ou des organisations professionnelles. Voici ci-dessous les récompenses les plus marquantes de l'année 2023 :



Mars 2023

La gamme ciseaux COMPACT récompensée au Mât d'Or 2023



Mars 2023

RESTART by Haulotte récompensé par le Grand Prix du Matériels - Chantiers de France



Mars 2023

Haulotte récompensé pour la nacelle articulée SIGMA 16 lors des « TOP 50 Products of China Construction Machinery 2023 »

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023



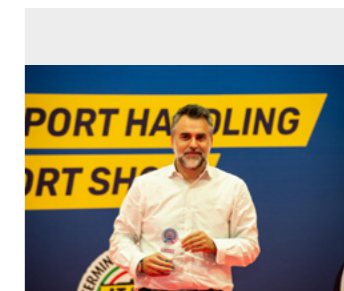
Mai 2023

Prix du fournisseur de l'année pour l'équipe d'Haulotte Australie pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive lors du salon HIRE 23 à Sydney



Septembre 2023

Le mât vertical, STAR 6 Crawler, élu « meilleure plateforme à chenilles » par le magazine espagnol Movicarga



Octobre 2023

Le Secondary Guarding System (SGS) récompensé lors de la 4<sup>ème</sup> édition des « Italian Access Platform Awards »

## 3-3-2 La relation avec nos fournisseurs

| Indicateur   | Unité                          | 2021 | 2022 | 2023 | Objectif 2024 | Périmètre |
|--|--------------------------------|------|------|------|---------------|-----------|
| <b>PART DES ACHATS RÉALISÉS AUPRÈS DES FOURNISSEURS COUVERTS PAR LA SIGNATURE DE LA CHARTE ACHATS RESPONSABLES</b> |                                |      |      |      |               |           |
| PIÈCES MACHINES  | % du chiffre d'affaires annuel | 64   | 71   | 74   | 75            | Groupe    |
| PIÈCES DÉTACHÉES   | % du chiffre d'affaires annuel | 62   | 64   | 73   | 75            | Groupe    |
| FRAIS GÉNÉRAUX   | % du chiffre d'affaires annuel | /    | 37   | 52   | 60            | Groupe    |
| <b>ÉVALUATION DES FOURNISSEURS SUR DES CRITÈRES RSE</b>  |                                |      |      |      |               |           |
| Pourcentage du volume d'achat représenté par les fournisseurs ayant été évalués sur des critères RSE               | %                              |      | 9    | 38   | 50            | Groupe    |

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE RAPPORT 2023

## Maintenir et entretenir des relations durables avec nos fournisseurs

Pour tout nouveau fournisseur, une procédure d'entrée au panel doit être suivie et des audits sont menés en intégrant des critères RSE. Les résultats de chaque audit sont partagés avec les fournisseurs concernés pour actions correctives si nécessaire afin de pouvoir entrer au panel.

Cette procédure d'entrée inclut notamment la signature d'une charte d'achats responsables.

Initialement, la charte achats responsables a été déployée pour les fournisseurs de série en 2019. Elle a pour objectif de créer une relation durable et équilibrée dans le respect des droits et des devoirs respectifs de chaque partie.

Haulotte se fixe un objectif de 75% du chiffre d'affaires annuel 2024 couvert par une charte signée.

En 2021, cette démarche a été étendue aux achats de pièces de rechange et Haulotte se fixe un objectif de 75% du chiffre d'affaires annuel 2024 couvert par une charte signée.

En 2022, Haulotte a étendu la démarche aux achats de frais généraux avec une cible 50% du chiffre d'affaires annuel couvert d'ici fin 2024.

Cette charte a évolué en 2023 afin d'y intégrer les dernières évolutions en matière d'engagements sociaux, éthique et environnementaux.

En parallèle, un accord de confidentialité est signé entre Haulotte et l'ensemble de ses fournisseurs pour préserver les informations de chacune des parties.

Avec les nouveaux fournisseurs, nous avons développé un contrat de partenariat signé en amont du lancement série.

Ces contrats permettent de définir l'ensemble des modalités de fonctionnement, expression des besoins, modalités de paiement, prix, garantie, standards qualité, assurance (...) et permettent de s'engager ensemble dans des relations durables. Les plans d'amélioration convenus sont également portés au contrat dans ce même objectif de pérennisation des relations.

Haulotte concentre sa démarche sur l'ensemble des fournisseurs générant une part importante du chiffre d'affaires annuel ainsi que sur les fournisseurs cores et stratégiques.

Pour les fournisseurs existants, Haulotte a mis en place des management meetings afin de partager nos attentes respectives, nos stratégies de développement et l'évolution des projets de nouveaux produits. Ce point d'échange impliquant les managements des deux entreprises permet d'établir une vision long terme avec nos partenaires fournisseurs.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE RAPPORT 2023

## L'évaluation de nos fournisseurs

Une grille d'évaluation des fournisseurs a été élaborée pour scorer leur maturité au regard de critères RSE lors du process d'entrée au panel.

Les thèmes abordés dans cette évaluation sont en lien avec notre démarche de développement durable :

- Thématique Santé et Sécurité (certifications, analyse de risques...)
- Thématique Environnementale (certifications, tri des déchets, bilan carbone)
- Thématique éthique (lutte contre la corruption, lutte contre l'esclavage moderne)
- Thématique continuité de l'activité, management des risques (incluant risque Cyber sécurité) et assurances

Elle a été utilisée en 2022 pour un volume d'achat représentant 9.34% des volumes d'achat annuel.

En 2023, nous avons atteint une couverture de la grille d'évaluation de 38% du volume d'achat Annuel.

De plus, nous avons défini un seuil minimal «RSE» pour l'entrée des nouveaux fournisseurs dans le Panel ainsi qu'un seuil minimal «RSE» pour les fournisseurs actuellement dans le panel.

Pour 2024 nous nous sommes donné l'objectif de collecter les différentes pratiques mises en œuvre par nos fournisseurs afin notamment de pouvoir les comparer et aider les fournisseurs les plus en difficultés sur cette thématique

Nous avons fortement progressé sur 2023 et avons déjà atteint les niveaux escomptés sur 2024.

Aussi nous souhaitons poursuivre la démarche en nous fixant de nouveaux objectifs pour atteindre d'ici 2026 une couverture de 75% volume d'achat du panel

| POURCENTAGE DU VOLUME D'ACHAT REPRÉSENTÉ PAR LES FOURNISSEURS AYANT ÉTÉ SCORÉS SUR LES CRITÈRES RSE PAR TYPOLOGIE DE FOURNISSEURS |       |      |      |      |               |           |
|---|-------|------|------|------|---------------|-----------|
| Indicateur  | Unité | 2021 | 2022 | 2023 | Objectif 2024 | Périmètre |
| Fournisseurs de composants hydrauliques   | %     | /    | 2    | 34   | 50            | Groupe    |
| Fournisseurs de composants électriques  | %     | /    | 9    | 41   | 50            | Groupe    |
| Fournisseurs de pièces mécano-soudées   | %     | /    | 11   | 39   | 50            | Groupe    |
| Fournisseurs de pièces de rechanges   | %     | /    | 0,2  | 42   | 50            | Groupe    |

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## 3-4 RENDRE NOTRE SYSTÈME D'INFORMATION ETHIQUE, INCLUSIF ET ECORESPONSABLE PROMOUVOIR DES PRATIQUES RESPONSABLES AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES

L'outil informatique faisant partie intégrante du fonctionnement d'Haulotte, sa transformation vers une approche éthique, inclusive et écoresponsable est essentielle.

Cela implique une sécurisation renforcée du SI, une gestion de la data, un accompagnement des utilisateurs, et une intégration d'initiatives écoresponsables.

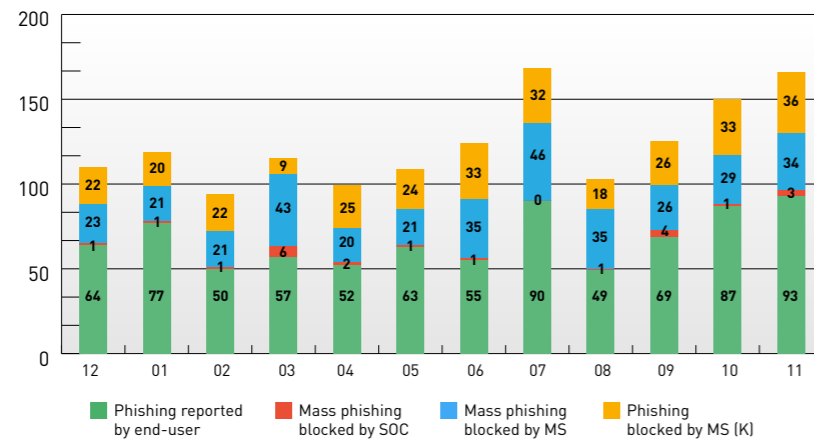
| Indicateur                                    | Unité            | 2021 | 2022 | 2023 | Objectif 2024 | Périmètre |
|---|------------------|------|------|------|---------------|-----------|
| Performance RUN (volume backlog)              | Nombre de ticket | 299  | 340  | 386  | 350           | Groupe    |
| Satisfaction sur ticket (Enquête journalière) | %                | 94   | 97   | 98   | 95            | Groupe    |
| Satisfaction globale (Enquête annuelle)       | %                | 93   | 90   | 86   | 90            | Groupe    |

### 3-4-1 Pour un système d'information plus éthique

#### La sécurité du Système d'Information : un enjeu primordial

Depuis quelques années, la recrudescence et la sophistication des attaques informatiques visant les entreprises provoquent de plus en plus d'arrêts d'activités et donc de perte de revenus.

Nous constatons au quotidien que la menace est réelle, le graphique de l'année 2023 ci-dessous nous permet de recenser le nombre d'attaque de phishing déjoué chez Haulotte :

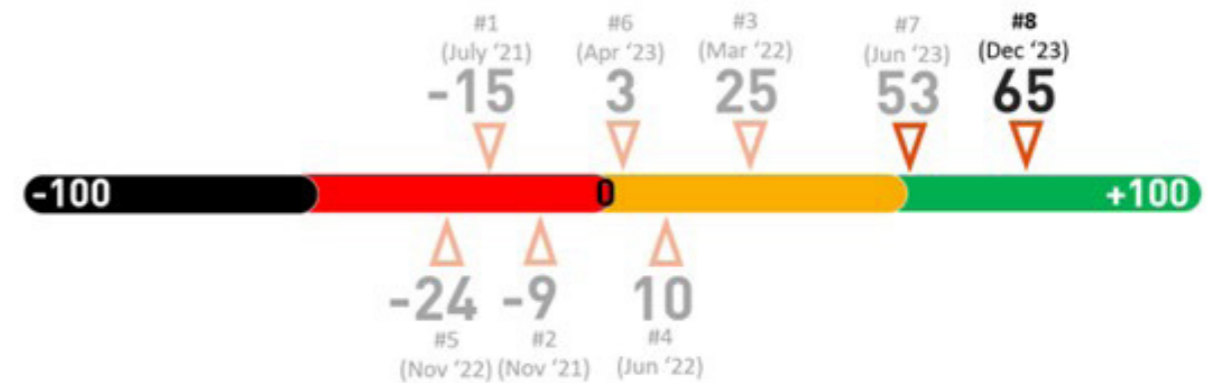


# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

La direction informatique est plus que jamais engagée pour protéger l'entreprise de potentiels cyber-attaques, cette année :

- Le SOC (Security Operation Center) instauré en 2022 a été doté de nouvelles procédures pour élargir le périmètre de surveillance et de remédiation des incidents cyber.
- Deux tests d'intrusion (pentest) ont été menés sur des périmètres définis de notre SI et un plan de remédiation des vulnérabilités découvertes a été conduit.
- Des campagnes « test de phishing » sont organisées tous les trimestres auprès de 100% des utilisateurs, pour tester leur réaction à une attaque utilisant le phishing.
- Les utilisateurs échouant au test de phishing sont sensibilisés individuellement sur le risque et les conséquences.
- Le comité d'audit du groupe a placé comme risque n°2 du groupe le risque « attaque cyber ».
- Une fois par an un test de cyber-attaque avéré est effectué, sans prévenance, pour tester la capacité de notre organisation à réagir.



Indice de vulnérabilité : mesure l'index de la propension des collaborateurs à Cliquer et reporter

#### Respect du règlement sur la protection des données personnelles

Depuis la date d'entrée en vigueur du RGPD en mai 2018, le Groupe Haulotte a conduit un audit conformité en collaboration avec IBM. Cet audit a permis de cartographier les risques liés à la gestion et la protection des données personnelles détenues par Haulotte et d'établir un plan d'action pour assurer durablement la conformité au règlement.

A ce jour, le groupe Haulotte ne fait pas le commerce des données personnelles qui lui sont confiées. Haulotte s'assure qu'elle obtient le consentement de la personne qui confie ses données personnelles, de l'utilisation uniquement aux fins décrites et de la bonne conservation. Haulotte peut restituer ou détruire les données personnelles du titulaire sur demande expresse de sa part. Cette conformité passe aussi par l'information et la formation réalisées courant 2020, des services qui traitent des données personnelles, et, ensuite, par l'aide à la mise à jour du registre de traitement par les dits services.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## Le nombre d'incidents de faille de sécurité déclarés à la CNIL

Bien que le monde des entreprises ait été fortement impacté par des attaques ciblées, aucun incident lié à la sécurité ou à la remise en cause de l'intégrité des systèmes d'informations du groupe Haulotte n'a été signalé à la CNIL.

## La data : l'enjeu 2025

En établissant des normes et des procédures claires pour la collecte, le stockage et l'accès aux données, une entreprise peut garantir l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité de ses informations cruciales. Dans le contexte industriel, où des données massives sont générées quotidiennement, une gouvernance solide permet de minimiser les erreurs potentielles, d'améliorer la qualité des données et de renforcer la conformité réglementaire. En mettant en œuvre une gouvernance des données efficace, une entreprise peut prévenir les cyberattaques et les fuites d'informations sensibles, contribuant ainsi à sécuriser ses opérations.

Au sein d'Haulotte, nous progressons chaque jour pour mettre en place les processus nécessaires pour gérer l'ensemble du cycle de vie des données au sein des systèmes d'informations. Le but est de formaliser la collecte, le nettoyage, la sécurisation, la sauvegarde et la suppression des données obsolètes. Le but étant l'intégration de ces processus par l'ensemble des équipes opérationnelles.

En 2023, nous avons mis en place la gouvernance de données clients dans le cadre de l'implémentation de notre outil de CRM. A l'aide de cet outil, les processus métier de collecte de la donnée « clients » ont été formalisés et unifiés. Par ailleurs, la centralisation des données au sein d'un outil informatique certifié en a permis la sécurisation et le suivi.

D'autre part, nous avons formé une centaine d'employés Haulotte aux outils de reporting (PowerBi). Nous avons ainsi sensibilisé les collaborateurs aux enjeux de qualité, d'accessibilité et de partage de la donnée.

Pour mesurer la qualité des données au sein de notre entreprise, nous avons réalisé plusieurs rapports de suivi. Ils ont permis en 2023 d'améliorer la qualité de données sur les pièces de rechange avec l'ajout de nombreuses informations manquantes. Nous avons réaligné les datas entre deux systèmes d'informations ne communiquant pas de manière automatique.

## **3-4-2 Pour un système d'information plus inclusif**

### Sensibilisation des collaborateurs à la sécurité informatique – dès leur arrivée

La charte informatique vise à sensibiliser les utilisateurs à la bonne utilisation des outils informatiques. Elle est signée par les collaborateurs France à leur intégration et est disponible sur notre intranet avec la volonté de lui conférer une valeur contraignante pour la rendre opposable.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Les utilisateurs suivent également une formation à la sécurité à et aux bonnes pratiques informatiques dès la remise de leurs PC.

Dans le cadre de leur intégration, les nouveaux arrivants de la zone Europe, d'Archbold et de Changzhou suivent « l'IT Ignition ». Cette réunion d'information vise à sensibiliser les nouveaux collaborateurs sur les Systèmes d'Information et leurs interactions avec l'informatique au cours de leur vie chez Haulotte. Afin de valider leur acquis sur la connaissance de l'écosystème IT, à la suite de ces deux sessions de sensibilisation, les utilisateurs doivent compléter un petit quizz.

## Satisfaction des collaborateurs

La satisfaction des utilisateurs des systèmes informatiques étant un bon indicateur de qualité du service, une enquête de satisfaction quotidienne est réalisée sur les tickets clôturés. Ceci permet de suivre en « temps réel » la satisfaction des utilisateurs. En complément, en fin d'année, une enquête globale de satisfaction leur est adressée.

|                     | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---------------------|------|------|------|------|
| Enquête annuelle    | 93%  | 93%  | 91%  | 86%  |
| Enquête journalière | 92%  | 96%  | 97%  | 98%  |

*Périmètre : groupe*

## Accompagnement des utilisateurs dans la transformation digitale du groupe

**Le programme « User centricty »** vise à soutenir et accompagner la transition vers une entreprise digitale par les hommes, les outils et par la formation. Plusieurs démarches ont déjà été lancées en France et sont en train d'être développées pour toutes les zones :

- L'IT Ignition, comme évoqué précédemment, qui est une réunion d'information à destination des nouveaux arrivants,
- Les Digi'tips, des petites sessions de formation de 20 min sur un outil précis

Nombre de participants 2023

|             | France | Roumanie | Europe | Americas | Asie-Pacifique | Total |
|-------------|--------|----------|--------|----------|----------------|-------|
| IT Ignition | 84     | 8        | 24     | 11       | 13             | 140   |
| Digi'tips   | 32     | 0        | 0      | 40       | 116            | 188   |

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Le « Citizen Dev » a pour objectif d'accompagner les utilisateurs sur les outils de la PowerPlatform de Microsoft : PowerBi, PowerApps et PowerAutomate. L'idée est de développer les compétences des collaborateurs sur ces applicatifs pour qu'ils puissent réaliser par eux-mêmes leurs solutions tout en leur fournissant un cadre et des outils d'aide.

La gouvernance du Citizen Dev repose sur trois axes :

- Un parcours de certification interne,
- Une qualification des applications avec leur passage en revue lors d'une nouvelle instance nommée l'Application Review Committee,
- Une communauté Teams

La communauté a été mise en place en 2023 pour les collaborateurs basés en France. Les équipes IT&S ont souhaité mettre en place cette communauté afin de rapprocher les utilisateurs entre eux mais également les rapprocher de l'IT&S.

Les objectifs étant de partager les meilleures pratiques, les success story, mettre en lumière les ambassadeurs, susciter des questions, partager des ressources et approfondir la compréhension et les avantages du low-code.

Plusieurs évènements ont déjà eu lieu autour de cette communauté : un petit-déjeuner de présentation pour les personnes déjà certifiées, des campagnes de communication pour inviter les utilisateurs à rejoindre la communauté, et le mercredi 15 novembre : une présentation de Power Apps et Power Automate au showroom. D'autres actions et évènements seront planifiés afin de promouvoir et encourager l'utilisation de ces outils.

## 3-4-3 Pour un système d'information plus éco-responsable

Depuis début 2022, une réflexion autour du Green IT a été lancée. Plusieurs personnes de la direction se sont formées au Numérique Responsable.

En 2023 plusieurs actions ont été menées :

- Calcul de l'empreinte carbone du Système d'Information,
- Digital Cleanup Day
- Analyse du cycle de vie de nos équipements en France
- Lancement d'une formation Numérique Responsable sur notre LMS
- Participation à la semaine du développement durable (partage d'information et de challenge),
- Sensibilisation des collaborateurs IT,

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023





## INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE - RÉSUMÉ

| Nom du périmètre  | Signification                                  | Total employés au 31/12/23 | % du groupe |
|-------------------|--|----------------------------|-------------|
| Groupe            | Ensemble des entités du groupe                 | 1 739                      | 100%        |
| France            | Tous les sites français                        | 675                        | 39%         |
| Haulotte Group SA | Sites français du groupe, hors Haulotte France | 612                        | 35%         |

|  | Scope  | 2021               | 2022   | 2023   | Objectif 2025 |          |
|--|--|--------------------|--------|--------|---------------|----------|
| <b>1 - PRENDRE SOIN DES COLLABORATEURS</b>                 |  |                    |        |        |               |          |
| <b>1-1 Développer les talents de nos collaborateurs</b>    |  |                    |        |        |               |          |
|  | Taux de collaborateurs ayant suivi au moins une formation                | Groupe             | 74     | 74     | 85            | >90      |
|  | Nombre d'heures de formations  | Groupe             | 26 187 | 38 920 | 40 058        | Non fixé |
|  | Nombre moyen d'heures de formation                                       | Groupe             | 16h    | 23h    | 23h           | >20h     |
| <b>1-2 Attirer et fidéliser les talents</b>                |  |                    |        |        |               |          |
|  | Turn over des CDI  | Groupe             | 10,18  | 20,2   | 15,5          | Non fixé |
|  | Mobilité interne   | Groupe             | 142    | 117    | 98            | Non fixé |
| <b>1-3 Favoriser l'égalité des chances et la diversité</b> |  |                    |        |        |               |          |
|  | Femmes au sein des effectifs (Sur effectif total)                        | Groupe             | 23,82  | 23,49  | 24,15         | >20      |
|  | Index égalité hommes/femmes  | Haulotte Group SA  | 87     | 87     | 86            | >85      |
|  | Part des nouveaux embauchés de moins de 27 ans (tous contrats confondus) | Group              | 26     | 29     | 34            | >30      |
|  | Personnes en situation de handicap (sur effectif total)                  | Haulotte Groupe SA | 3,45   | 3,61   | 3,83          | Non fixé |


# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

|  |   | Scopr  | 2021 | 2022  | 2023  | Objectif 2025             |
|--|---|--------|------|-------|-------|---------------------------|
| <b>1-4 Assurer la santé, la sécurité et le bien-être au travail</b>  |   |        |      |       |       |                           |
|   | Taux de fréquence<br>(Nombre d'accidents du travail avec arrêt/nombre d'heures travaillées * 1000000) | Groupe | 6,78 | 12,88 | 14,50 | Tendre vers le 0 accident |
|   | Taux de gravité<br>(Nombre de jours perdus pour accident du travail/nombre d'heures travaillées*1000) | Groupe | 0,63 | 0,27  | 0,27  | Tendre vers le 0 accident |
|   | Collaborateurs concernés pas des certifications sécurité  | Groupe | 887  | 944   | 1141  | >1300                     |

## 2 - PRENDRE SOIN DE LA SOCIÉTÉ






### 2-1 Offrir à nos clients des produits et solutions de plus en plus respectueux de l'environnement

|  |  |        |     |     |     |     |
|--|--|--------|-----|-----|-----|-----|
|  | Machines électriques vendues par rapport au total des machines vendues | Groupe | 73% | 70% | 78% | 70% |
|--|--|--------|-----|-----|-----|-----|

### 2-2 S'engager dans une démarche d'économie circulaire

|  |  |        |          |          |          |            |
|--|--|--------|----------|----------|----------|------------|
|  | Chiffre d'affaires lié à l'économie circulaire | Groupe | 5 376 K€ | 5 235 K€ | 10 210K€ | >10 000 K€ |
|--|--|--------|----------|----------|----------|------------|

### 2-4 Réduire l'impact environnemental de nos activités

|  |  |        |                                  |                                  |        |                 |
|--|--|--------|----------------------------------|----------------------------------|--------|-----------------|
|   | Collaborateurs concernés par des certifications environnementales          |        | <1100                            | 1191                             | 1357   | >1500           |
|    | Taux de déchets recyclés   | Groupe | 74                               | 72                               | 75     | 75              |
|   | Empreinte carbone du groupe basée sur le GHG protocol (scope 1 et scope 2) | Groupe | Non mesuré sur le même périmètre | Non mesuré sur le même périmètre | 16 254 | A venir en 2024 |

## 3 - PRENDRE SOIN DES PARTENAIRES

### 3-1 Proposer des produits de qualité, toujours plus sûrs et plus durables







|  |  |        |     |     |     |          |
|--|--|--------|-----|-----|-----|----------|
|  | Effort de R&D (en % du Chiffre d'Affaires) | Groupe | 3,2 | 2,9 | 1,9 | Non fixé |
|--|--|--------|-----|-----|-----|----------|

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE







RAPPORT 2023

|   |   | scope              | 2021 | 2022 | 2023 | Objectif 2025 |
|---|---|--------------------|------|------|------|---------------|
| <b>3-2 Placer l'éthique au cœur de la conduite de nos activités</b>   |   |                    |      |      |      |               |
|   | Alertes émises sur l'outil dédié  | Haulotte Groupe SA | 0    | 0    | 1    | /             |
|    | Délai de traitement moyen des alertes de corruption émises                                | Haulotte Groupe SA | N/A  | N/A  | 2j   | Moins de 20j  |
|   | Salariés « obligatoires » formés à la lutte contre la corruption (Accès Haulotte Academy) | Haulotte Groupe SA | /    | 96   | 100  | 100           |

### 3-3 Promouvoir des pratiques responsables auprès de nos parties prenantes

|   |  |        |    |      |      |       |
|---|--|--------|----|------|------|-------|
|   | Collaborateur concerné par des certifications Qualité  | Groupe | /  | 1197 | 1357 | >1500 |
|   | Part des achats réalisés auprès des fournisseurs ayant signé une charte achats responsables MACHINES         | Groupe | 64 | 71   | 74   | 75    |
|    | Part des achats réalisés auprès des fournisseurs ayant signé une charte achats responsables PIECES DETACHEES | Groupe | 62 | 64   | 73   | 75    |
|    | Part des achats réalisés auprès des fournisseurs ayant signé une charte achats responsables FRAIS GENERAUX   | France | /  | 37   | 52   | 50    |
|    | Pourcentage du volume d'achat représenté par les fournisseurs ayant été évalués sur des critères RSE         | Groupe | /  | 9    | 38   | 50    |

### 3-4 Rendre notre système d'information Ethique, Inclusif et Ecoresponsable

|   |  |        |     |     |     |     |
|---|--|--------|-----|-----|-----|-----|
|   | Performance du RUN (volume backlog en nombre de tickets) | Groupe | 299 | 340 | 386 | 350 |
|   | Satisfaction sur ticket Enquête journalière              | Groupe | 94  | 97  | 98  | 95  |
|   | Satisfaction globale Enquête annuelle                    | Groupe | 93  | 90  | 86  | 90  |

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## PROCESSUS DE COLLECTE DES INFORMATIONS

---

Le processus de reporting des informations extra-financières est placé sous la responsabilité du service Développement Durable du groupe, qui collecte les indicateurs.

Pour 2023, les services suivants ont été associés à la démarche :

- Développement Durable
- Qualité, Sécurité, Environnement
- Excellence Opérationnelle

### Collecte et suivi des indicateurs :

Les différents indicateurs mentionnés au sein de cette Déclaration de Performance Extra-Financière sont issus de systèmes d'information ou de suivis internes tenus par les différentes directions de la Société.

A titre d'exemple, les indicateurs sociaux sont produits par la Direction des Ressources Humaines sur la base d'extractions de l'outil de gestion du personnel et de la paye.

Les données environnementales ou encore relatives au service Achats sont suivies par l'intermédiaire de fichiers de suivi internes.

Chaque direction est responsable des données et informations transmises. Les contrôles de cohérence s'effectuent donc à leur niveau.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## PERIODE DE REPORTING

---

**Les données publiées couvrent la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.**

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

### Haulotte Group SA

Rue Emile Zola  
42420 Lorette

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Haulotte group SA (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant, « tierce partie » accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1862, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, (ci-après respectivement les « informations » et la « Déclaration ») présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce.

### Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

### Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, et conformément aux dispositions de l'article A.225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- l'indicateur clé de performance relatif au taux de déchets recyclés ne couvre qu'un périmètre limité à 63% des effectifs du Groupe ;
- les informations fournies au titre des indicateurs clé de performance présentés pour les risques relatifs à : développer les talents de nos collaborateurs ; attirer et fidéliser les talents ; favoriser l'égalité des chances et la diversité ; réduire l'impact environnemental de nos activités ; proposer des produits de qualité, toujours plus sûrs et plus durables ; ne sont pas rapportées à un objectif et ne rendent donc pas compte de la performance de l'entité au regard des politiques concernées.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

## Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège de la société.

## Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

## Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le conseil d'administration.

## Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :



# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées), fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et d'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

## Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes – Intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière, tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

## Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.821-28 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

## Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre décembre 2023 et avril 2024 sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 21 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions HSE, Achats, Conformité, RH, Santé et sécurité au travail, environnement.

## Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225-102-1 en matière sociale et environnementale, ainsi qu'en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe, pour lesquelles nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 le cas échéant avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions,
  - des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir Le Creusot, Reims, Changzhou, et couvrent entre 20% et 25% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Lyon, le 30 avril 2024

L'un des commissaires aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Matthieu Moussy  
Associé

Anne Parenty  
Associée Développement Durable

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

RAPPORT 2023

